CAUE 36

2014 rapport d'activité

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce rapport d'activité est l'illustration du travail accompli par le CAUE tout au long de l'année 2014.
Il a également pour but d'être un document d'information et un recueil des possibilités offertes aux élus dans leurs démarches d'aménagement.
Il expose la diversité des problématiques pour lesquelles le CAUE peut apporter des propositions en étant un partenaire privilégié des communes.

Au fil du temps, le CAUE est devenu un organisme indispensable et reconnu remplissant ses missions définies par la loi sur l'Architecture de 1977 : sensibiliser, former, informer et conseiller dans tous les domaines qui touchent au cadre de vie, c'est-à-dire l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Aujourd'hui ce sont 92 CAUE qui agissent au niveau national assurant un réseau de compétences unique.

La qualité des missions du CAUE garantit notre indépendance et nous permet d'apporter à chacun une aide indispensable à la décision.

D'autre part, nous sommes également très sollicités par des particuliers, porteurs de projet, en quête d'informations et de conseils pour construire, rénover, réaménager ou agrandir leurs habitations. Nos conseils constituent souvent une étape essentielle pour une réalisation réussie.

Nous sommes également amenés à participer à diverses commissions, à des jurys de concours ou à suivre des projets concrets d'étudiants, ce qui fût le cas pendant deux ans avec l'opération des Hameaux Remarquables en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Pays de La Châtre.

En partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre et l'Union Départementale des Maires Ruraux de l'Indre, nous avons, cette année encore, organisé des formations et réunions d'information à destination des élus et de leur personnel communal.
Avec nos partenaires, nous essayons de recenser et de traiter des sujets d'actualité, préoccupations de terrain ou administrative des élus.
Ces réunions débats ont encore connu un très vif succès, peut-être davantage avec les prises de fonction des nouveaux élus.

Il faut également citer notre action « Architecture et Collectivités : commande publique et qualité architecturale », en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Ordre des Architectes de la Région Centre. Ce premier rendez-vous en France, à destination des élus du département, avait pour vocation d'initier un cycle de rencontres annuelles dans les six départements de la Région.

Ce bilan particulièrement riche, témoigne bien, s'il en était besoin, le dynamisme de toute l'équipe du CAUE.

Serge DESCOUT
Président du CAUE

SOMMAIRE

Le mot du Président P 1

Sommaire P 2

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Composition du CAUE P 3
Missions et financement P 4
Communes adhérentes au CAUE P 5

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Conseil aux communes P 6
Liste des projets P 7
Conseil aux particuliers P 41

PARTENARIATS D'ÉTUDES

Partenariats d'études p 42
Convention Pays de Valençay en Berry p 49

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 Elus désignés par le Conseil Général :

- Serge DESCOUT, Président, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du Canton de La-Châtre
- Michel BLONDEAU, 1er Vice-président, Conseiller Général du Canton de Châteauroux Est, Maire de Déols
- Mireille DUVOUX, 2ème Vice-présidente, Conseillère Générale du Canton de Saint-Christophe-en-Bazelle, Maire de Chabris
- Michel BOUGAULT, Conseiller Général du Canton d'Issoudun Sud
- Patrick LAMBILLIOTTE, Maire de Saint-Août
- Eric WEINLING, Maire de Pouligny-Saint-Martin

- 6 Membres désignés par l'Assemblée Générale :

- François JOLIVET, Maire de Saint-Maur
- Paulette PICARD, Présidente de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Robert CHAZE, Président de la Chambre d'Agriculture
- Marie-Jeanne LAFARCINADE, Maire de Fougerolles
- Jacques TRICARD, Maire de Saint-Florentin
- Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin

- 6 Personnalités désignées par le Préfet :

- Emmanuel ALASSOEUR, Architecte
- Catherine AUTISSIER, Architecte
- Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
- Arnaud de MONTIGNY, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine
- Marie-Thérèse AMPEAU, Présidente de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
- Anne-Marie DELLOYE -THOUMYRE, Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat :

- Sophie GRENNERAT, Architecte des Bâtiments de France
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Indre
- Jean-François COTE, Directeur Départemental Adjoint des Territoires de l'Indre
- Pierre-François GACHET, Inspecteur d'Académie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2014 :

- Communes - de 100 habitants :	35 €
- Communes 101 à 500 habitants :	70 €
- Communes 501 à 1 000 habitants :	85 €
- Communes 1 001 à 2 500 habitants :	105 €
- Communes + de 2 500 habitants :	180 €
- Associations-Organismes-Administrations:	70 €
- Particuliers :	20 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur
Bertrand AUGRAS, Dessinateur
Sabrina MARIÉ, Chargée de mission, sensibilisation
Patricia NIVET, Secrétaire Comptable

MISSIONS ET FINANCEMENT

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

En application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le Conseil Général de l'Indre a mis en place le CAUE en 1979.

Association départementale, type Loi 1901, il assure auprès des habitants de l'Indre un service gratuit dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage mais ne peut pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information et la sensibilisation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION À LA FORMATION

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par le produit d'une taxe prélevée sur les permis de construire (une part de la Taxe d'Aménagement), par une aide financière du Conseil Général et par les cotisations de ses adhérents.

COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE

Aigurande
Aize
Ambrault
Anjouin
Ardentes
Argenton-sur-Creuse
Argy
Arpheuilles
Arthon
Azay-le-Ferron
Badecon-le-Pin
Bagneux
Baraize
Baudres
Bazaiges
Beaulieu
Bélâbre
Bommiers
Bonneuil
Bouesse
Bouges-le-Château
Bretagne
Briantes
Brion
Brives
Buxeuil
Buxières-d'Aillac
Buzançais
Ceaulmont
Celon
Chabris
Chaillac
Chalais
Champillet
Chasseneuil
Chassignolles
Châteauroux
Châtillon-sur-Indre
Chavin
Chazelet
Chézelles
Chitray
Chouday
Ciron
Cléré-du-Bois
Clion-sur-Indre
Cluis
Coings
Concremiers
Condé
Crevant
Crozon-sur-Vauvre
Cuzion
Déols
Diors
Diou
Douadic

Dunet
Dun-le-Poëlier
Ecueillé
Eguzon-Chantôme
Etrechet
Faverolles
Feusines
Fléré-la-Rivière
Fontenay
Fontgombault
Fontguenand
Fougerolles
Francillon
Frédille
Gargilesse-Dampierre
Géhée
Giroux
Gournay
Guilly
Ingrandes
Jeu-les-Bois
Jeu-Maloches
La Berthenoux
La Buxerette
La Champenoise
La Chapelle-Orthemale
La Chapelle-St-Laurian
La Châtre
La Châtre-l'Anglin
La Motte-Feuilly
La Pérouille
La Vernelle
Lacs
Langé
Le Blanc
Le Magny
Le Menoux
Le Pechereau
Le Poinçonnet
Le Pont-Chrétien-Chabenet
Le Tranger
Les Bordes
Levroux
Lignac
Lignerolles
Lingé
Liniez
Lizeray
Lourdoueix-St-Michel
Lourouer-St-Laurent
Luant
Luçay-le-Libre
Luçay-le-Mâle
Lurais
Lureuil
Luzeret
Lye

Lys-St-Georges
Maillet
Malicornay
Maron
Martizay
Mauvières
Menetou-sur-Nahon
Ménétréols-sous-Vatan
Méobecq
Mérigny
Mers-sur-Indre
Meunet-Planches
Meunet-sur-Vatan
Mézières-en-Brenne
Migné
Migny
Montchevrier
Montgivray
Montierchaume
Montipouret
Montlevicq
Mosnay
Mouhers
Mouhet
Moulins-sur-Céphons
Murs
Néons-sur-Creuse
Néret
Neuillay-les-Bois
Neuvy-St-Sépulchre
Neuvy-Pailloux
Niherne
Nohant-Vic
Nuret-le-Ferron
Obterre
Orsennes
Orville
Oulches
Palluau-sur-Indre
Parnac
Parpeçay
Paudy
Paulnay
Pellevoisin
Pérassay
Pommiers
Poulaines
Pouligny-Notre-Dame
Pouligny-St-Martin
Pouligny-St-Pierre
Préaux
Preuilly-la-Ville
Prissac
Pruniers
Reboursin
Reuilly
Rivarennes

Rosnay
Roussines
Rouvres-les-Bois
Ruffec-le-Château
Sacierges-St-Martin
St-Aigny
St-Aoustrille
St-Août
St-Benoît-du-Sault
Ste-Cécile
St-Chartier
St-Christophe-en-Bazelle
St-Christophe-en-Boucherie
St-Civran
St-Cyran-du-Jambot
St-Denis-de-Jouhet
Ste-Fauste
St-Florentin
St-Gaultier
Ste-Gemme
St-Genou
St-Georges-sur-Arnon
St-Gilles
St-Hilaire-sur-Benaize
St-Lactencin
Ste-Lizaigne
St-Marcel
St-Martin-de-Lamps
St-Maur
St-Médard
St-Michel-en-Brenne
St-Plantaire
St-Pierre-de-Jards
Ste-Sévère-sur-Indre
St-Valentin
Sarzay
Sassierges-St-Germain
Saulnay
Sauzelles
Sazeray
Segry
Selles-sur-Nahon
Sembleçay
Sougé
Tendu
Thenay
Thevet-St-Julien
Thizay
Tilly
Tournon-St-Martin
Tranzault
Urciers
Valençay
Varennes-sur-Fouzon
Vatan
Velles
Vendoeuvres

Verneuil-sur-Igneraie
Veuil
Vicq-Exemplet
Vicq-sur-Nahon
Vigoulant
Vigoux
Vijon
Villedieu-sur-Indre
Villegongis
Villegouin
Villentrois
Villers-les-Ormes
Villiers
Vineuil
Vouillon

243 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2014

CONSEIL AUX COMMUNES

La mission du CAUE est d'assurer la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale dans le département de l'Indre.

Accompagner les collectivités, ce n'est pas seulement répondre à une demande, qu'elle soit précise ou non. C'est un véritable accompagnement, dans l'intéret d'un développement harmonieux et équilibré des territoires.

Le CAUE assiste les collectivités adhérentes dans leurs démarches touchant à l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement ou le petit patrimoine : aménagements paysagers et espaces publics, aménagements de lotissements, de zones d'activités, équipements publics, patrimoine, réhabilitation ou construction de bâtiments publics, élaboration de documents d'urbanisme, projet de développement urbain....

Au cours de l'année 2014, ce sont 102 études qui ont été confiées au CAUE par les communes ou les communautés de communes.
Ce nombre est nettement plus élevé que les années passées (82 projets en 2013 et 75 en 2012), nombre certainement expliqué par le renouvellement des équipes municipales en mars 2014.

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus locaux une aide à la réflexion et à la décision pour la mise en valeur du territoire communal.

C'est la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 qui a crée les CAUE et c'est le Conseil Général, par le versement d'un pourcentage de la Taxe d'Aménagement, qui en assure le soutien financier.

Les interventions se situent en amont de toute maîtrise d'oeuvre, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

LISTE DES ETUDES 2014

AIGURANDE : Maison place du marché / Vestiaires du stade
ARGY : Abords de la gare
ARPHEUILLES : Logement / Sanitaires publics
AZAY-LE-FERRON : Cimetière
BAZAIGES : Logement de la boulangerie
BELABRE : Abords de la mairie
BOUESSE : Acquisition maison pour maison d'accueil familial
CEAULMONT: PLU
CHABRIS : Salle de boxe
CHEZELLES : PLU / Salle des fêtes
CIRON: Traverse du bourg et de Scoury
CLUIS : Salle des fêtes / Accessibilité mairie
COMMUNAUTE DE COMMMUNES DU PAYS DE BAZELLE : Aménagement de la zone industrielle de Chabris
CROZON-SUR-VAUVRE : Aménagements extérieurs
CUZION : Espaces publics
DEOLS : Salle d'exposition
ECUEILLE : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'école
EGUZON-CHANTÔME : Bords lac de Chambon
FAVEROLLES : Ancienne poste en gite d'étape et bibliothèque
FLERE-LA-RIVIERE : Ecole / Rue de l'église
GEHEE : Logement au-dessus ancienne mairie
JEU-LES-BOIS : Restaurant / Vestiaires du stade
LA BERTHENOUX : Mairie
LANGE : Musée des fossils
LA VERNELLE : Mairie / Ateliers communaux
LE BLANC : Aire des gens du voyage / Abords Château Naillac / Aménagement de rues
LE PECHEREAU : Abords de la mairie
LEVROUX : Zone NA (lotissement Scalis)
LIGNAC : Sanitaires salle associations / Maison de soins à la personne
LINIEZ : Logement
LIZERAY : Abords mairie
LOURDOUEIX-ST-MICHEL : Abords ancien collège
LUANT : Pôle de santé
LUCAY-LE-MÂLE : Maison médicale / Place de l'église
LUREUIL : Chaufferie bois
MAUVIERES : Salle d'associations
MONTGIVRAY : Accessibilité mairie
MONTIERCHAUME : Maison médicale / Restaurant
MONTLEVIC : Accès mairie
MOSNAY : Abords mairie
MOUHET : Logements
NEUILLAY-LES-BOIS : Isolation thermique logement / Place devant école
NIHERNE : Ecole
NOHANT-VIC : Transfert mairie
PALLUAU-SUR-INDRE : Logement
PAULNAY : Point poste
POULAINES : Stockage bois énergie
POULIGNY-NOTRE-DAME : Abords cimetière
POULIGNY-SAINT-MARTIN : Préau école / Lotissement sur ancien stade
PRISSAC : Bâtiment de la communauté de communes / Ponton de pêche à l'étang / Salon de coiffure
REUILLY : Salle de sport / Garderie
ROUSSINES : Ancienne grange
SAINT-AOUSTRILLE : Cimetière
SAINT-AOÛT : Maison médicale
SAINT-BENOIT-DU-SAULT : Club House stade
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE : Centre bourg / Chambre PMR annexe gîte
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE : Mairie / Logement
SAINTE-FAUSTE : Aménagement mare / Cimetière
SAINT-GILLES : Maison Abloux
SAINT-LACTENCIN : Café-restaurant / Sanitaires
SAINT-MARCEL : Réfection place
SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : PLU / Hôtel / Salle des fêtes / Extension maison Tati
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN : Ancienne maison en halle et sanitaires
TENDU : Grange en aire d'évolutions / Commerce
THIZAY : Abords mairie et salle des fêtes
VALENCAY : Lotissement
VATAN : Garage Citroën / Démolition d'un îlot / Zone industrielle / Ilot insalubre en centre-ville / Mur Scalis / Maison rue Ferdinand de Lesseps
VICQ-EXEMPLET : Logement école / Salle des fêtes
VICQ-SUR-NAHON : Auberge du Nahon
VIJON : Parking salle des fêtes / Halle couverte
VILLENTROIS : Restaurant
VINEUIL : Centre bourg

BAZAIGES : Aménagement du logement de la boulangerie

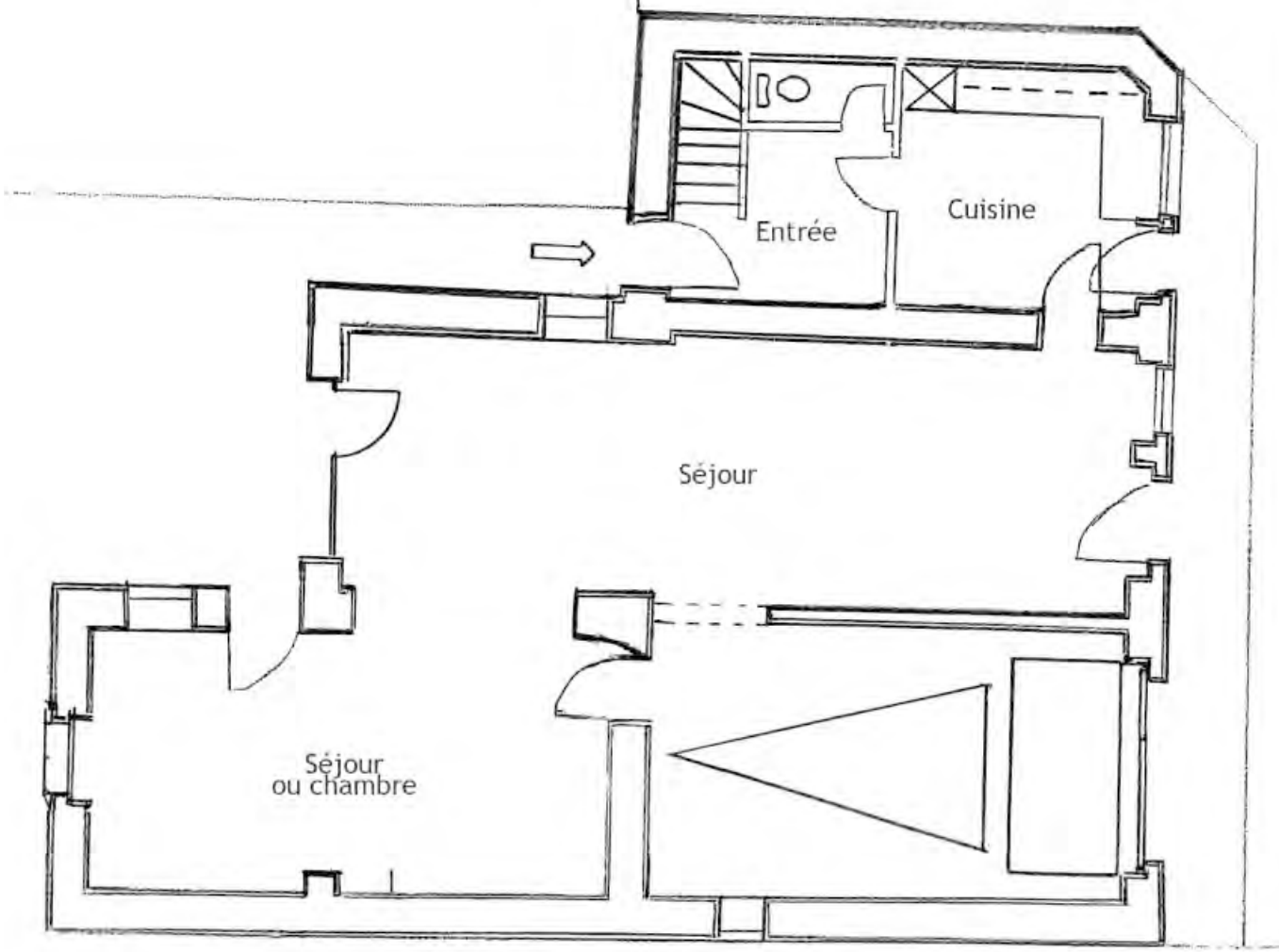

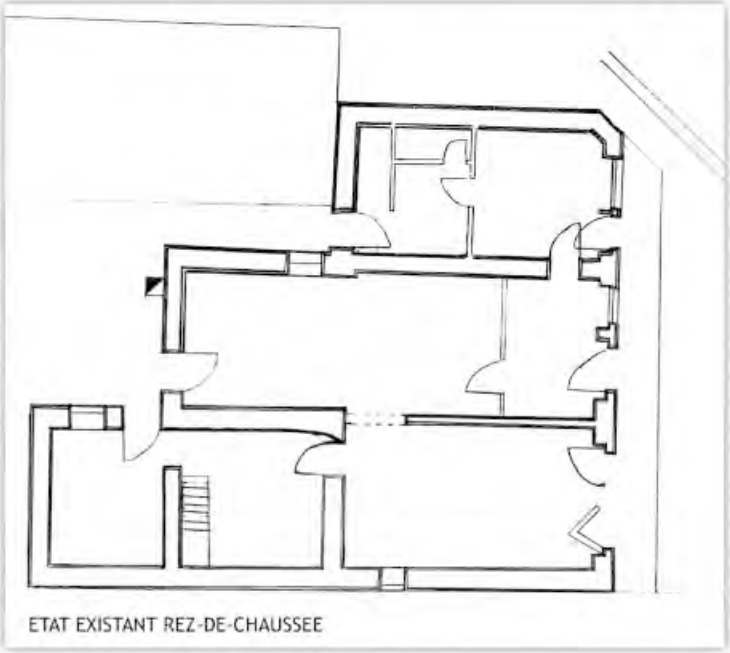

ETAT PROJETE REZ-DE-CHAUSSEE

LA BERTHENOUX : Réaménagement de la mairie

PLAN DE L'AMENAGEMENT DU REZ-de-CHAUSSEE

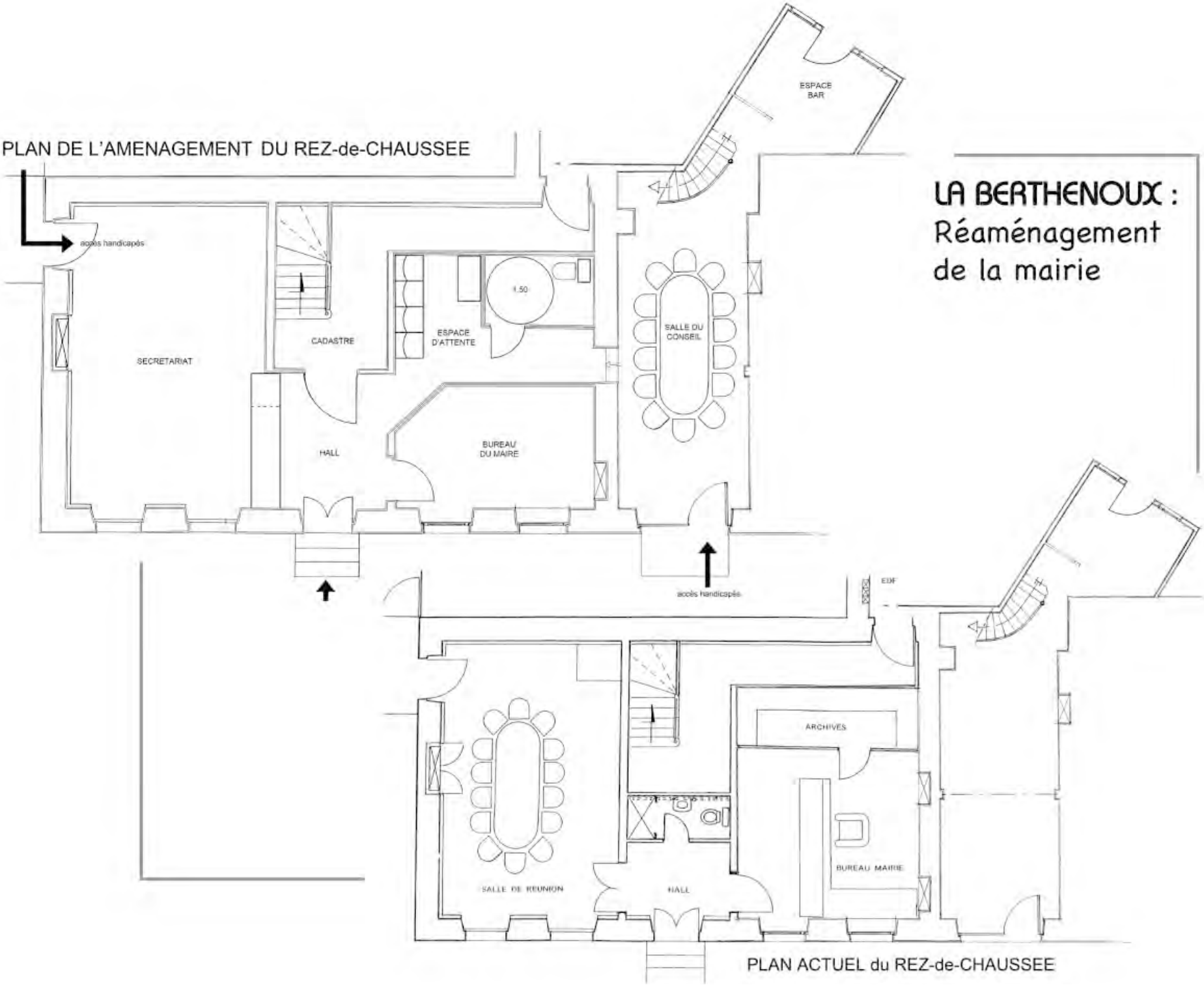

PLAN ACTUEL du REZ-de-CHAUSSEE

LE BLANC :
Aire d'accueil des gens du voyage

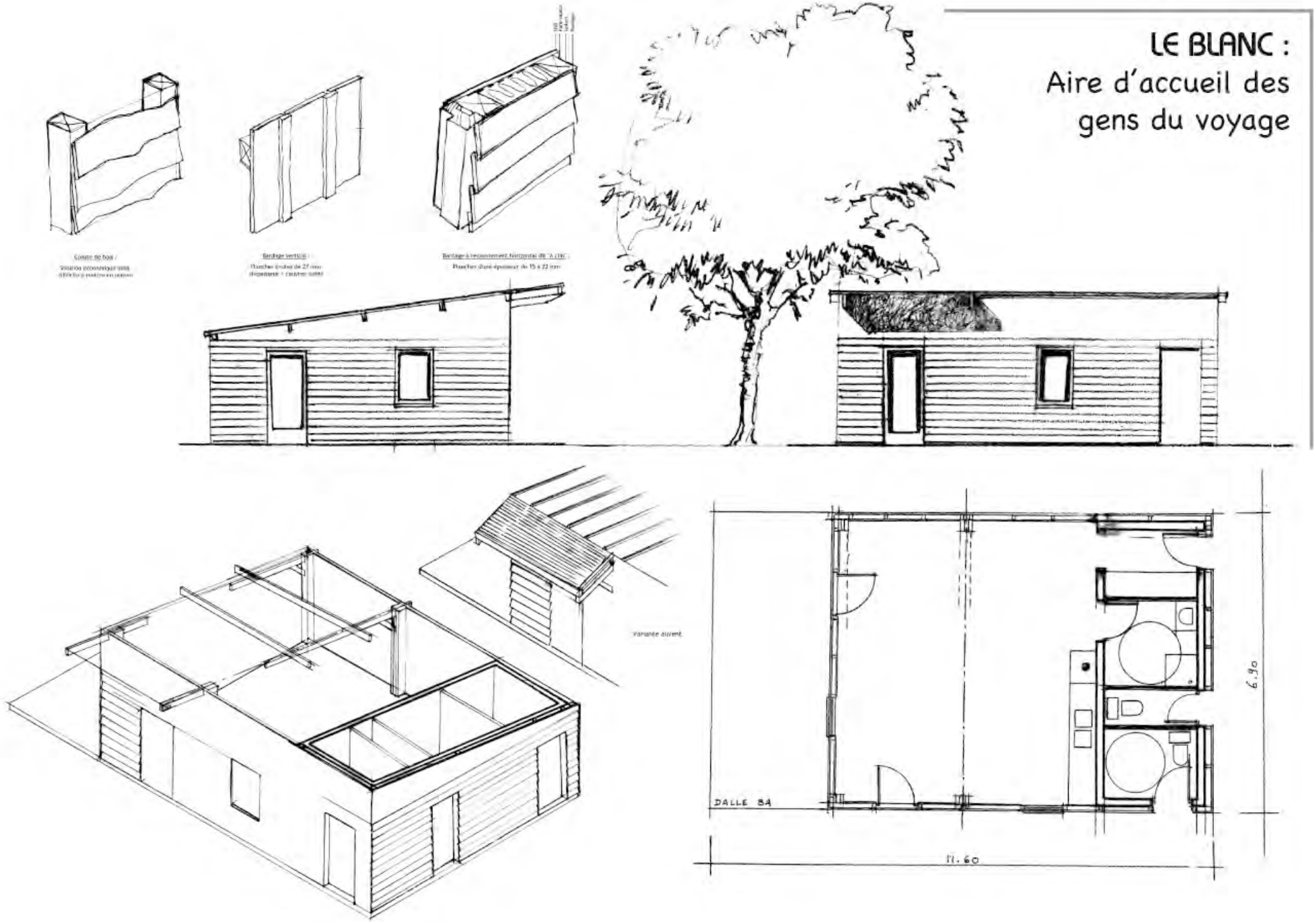

CHABRIS : Aménagement d'une salle de boxe

PLAN DU PROJET Ech : 1/100ème

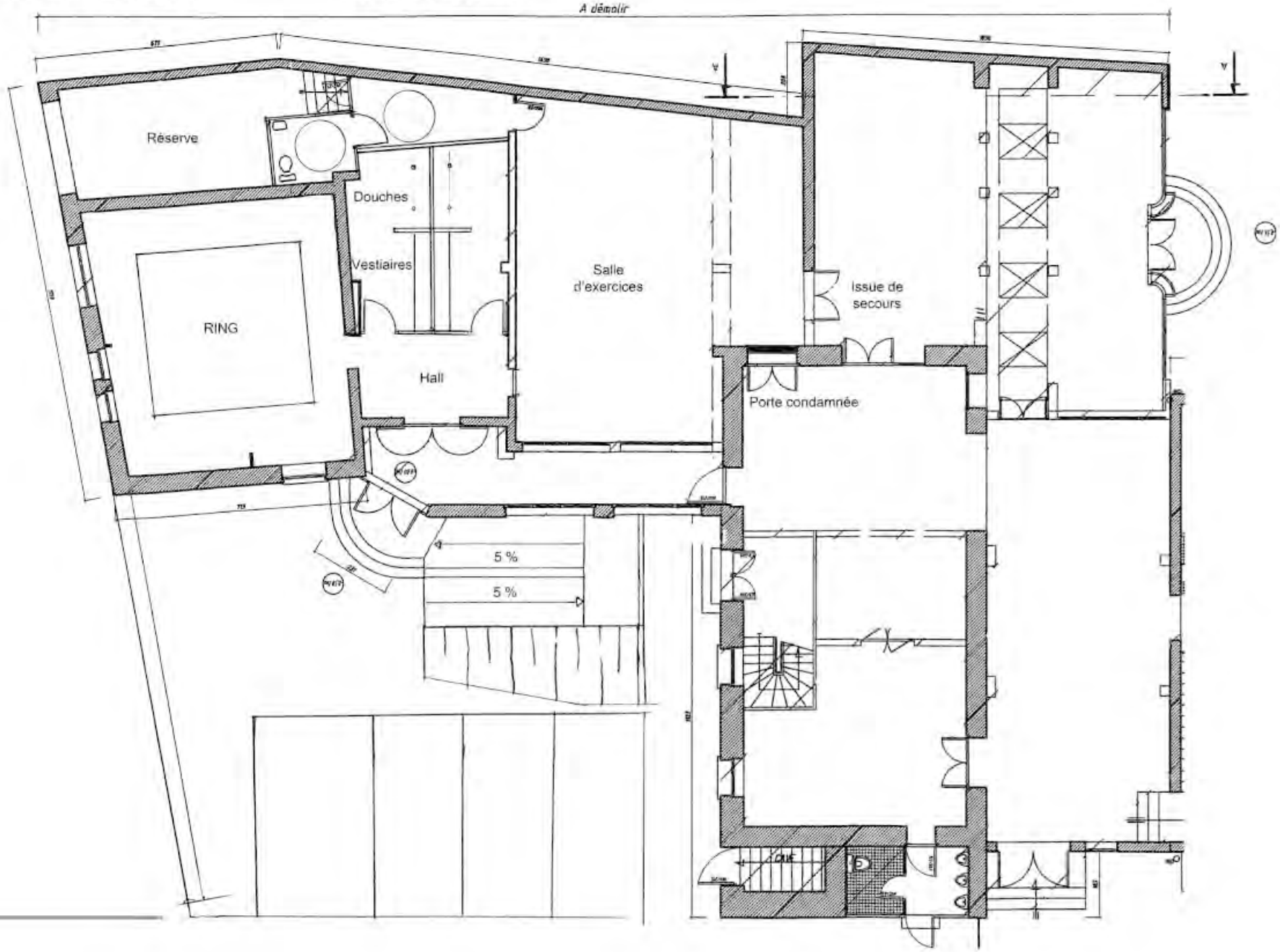

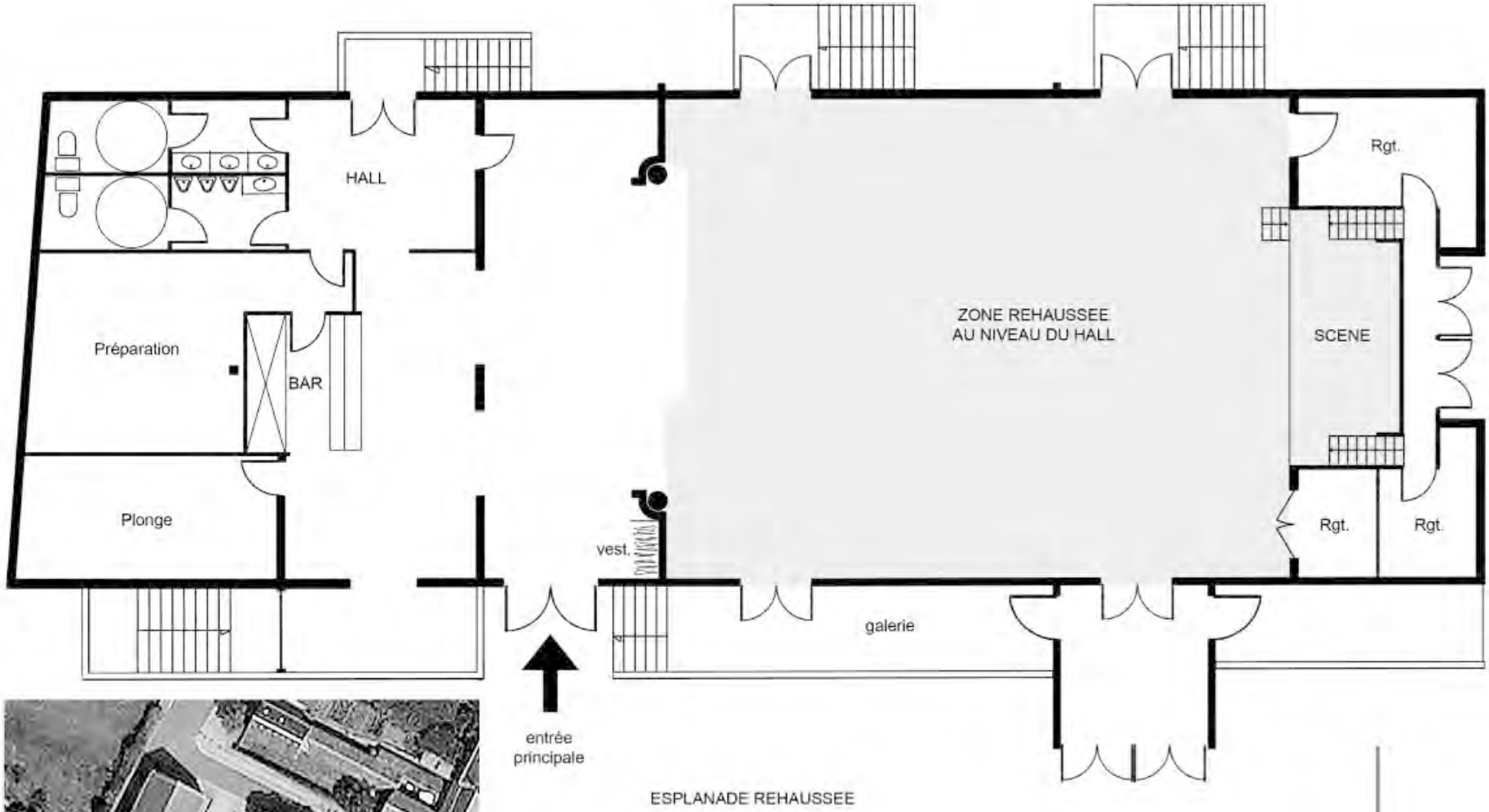

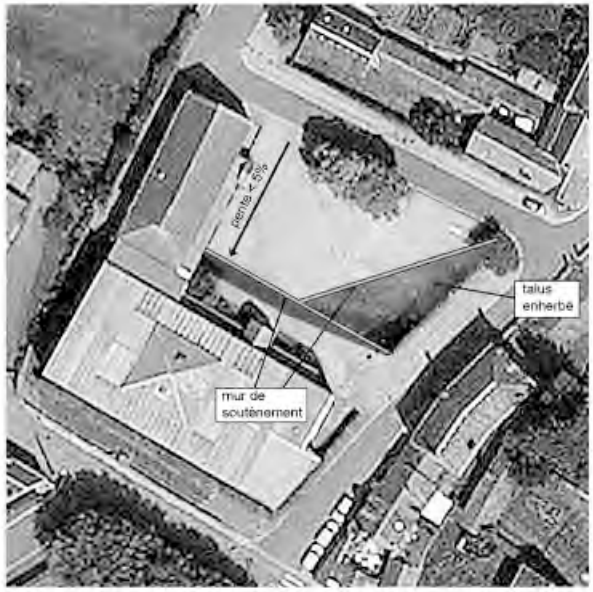

CLUIS : Réaménagement de la salle des fêtes

SIMULATION DE L'AMENAGEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BAZELLE

ETAT ACTUEL

ETAT ACTUEL

Aménagements dans la zone industrielle de Chabris

SIMULATION DE L'AMENAGEMENT

FLERE-LA-RIVIERE : Transformation de l'école en restaurant

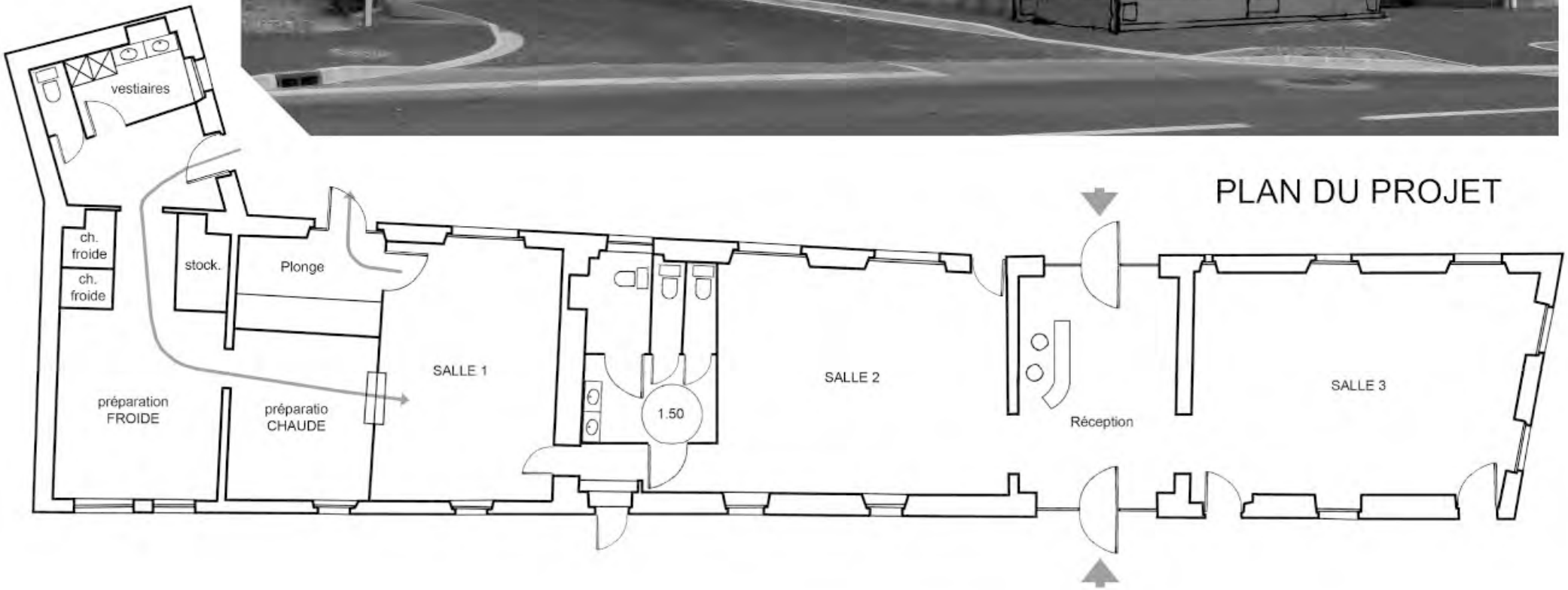

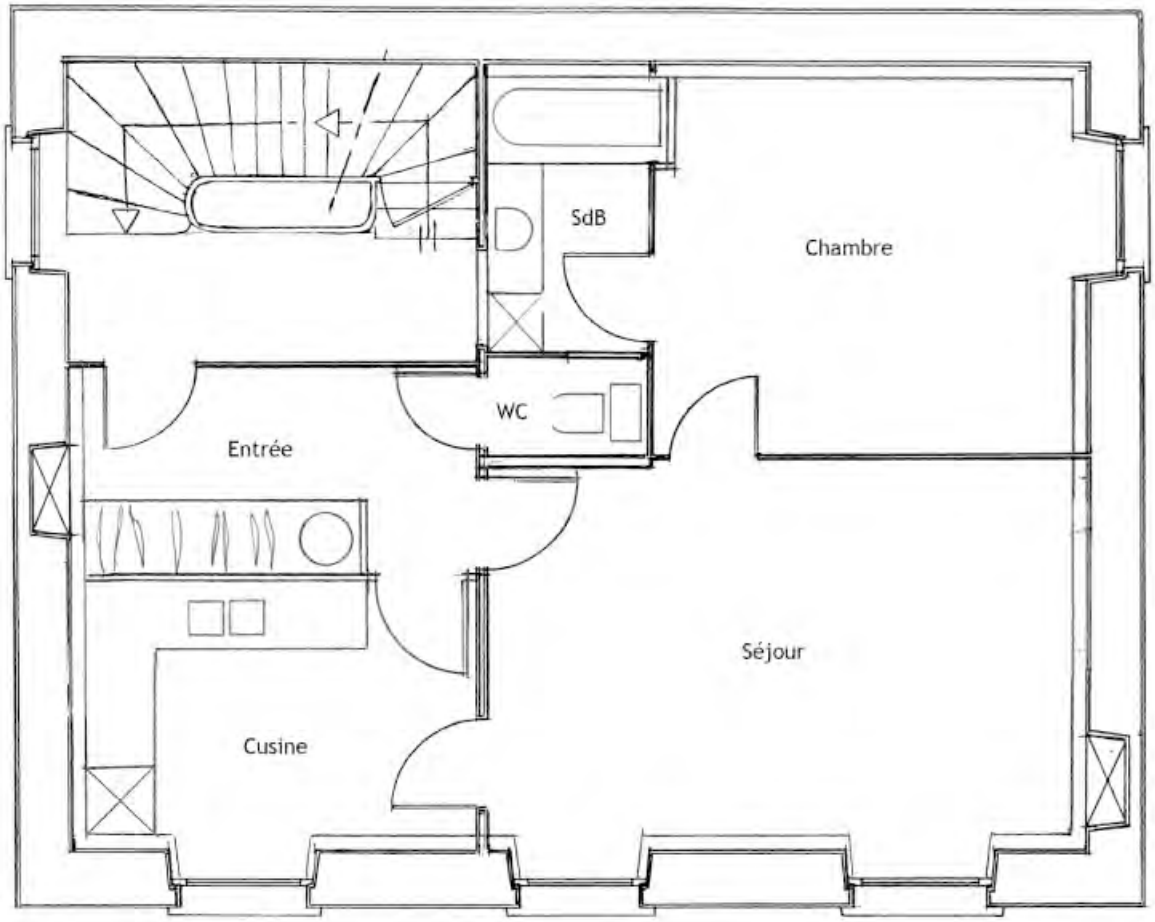

REZ DE CHAUSSEE PROJET Rue

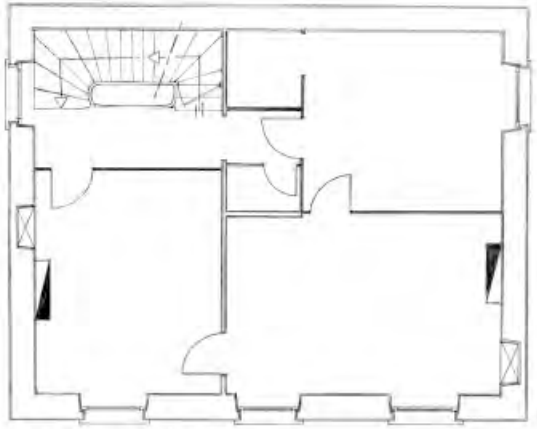

Rez-de Chaussée ACTUEL

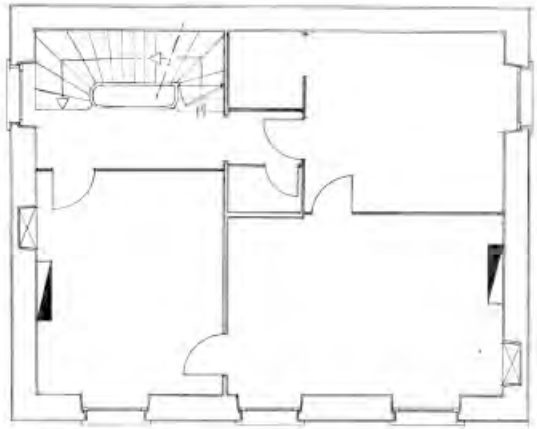

Etage ACTUEL

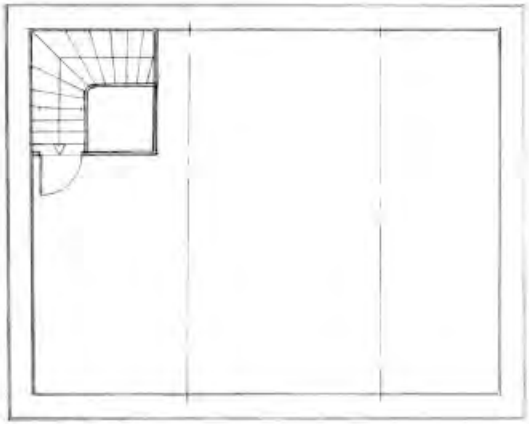

Grenier ACTUEL

GEHEE : Aménagement du logement au-dessus de l'ancienne mairie

LIZERAY : Réaménagement des abords de la mairie

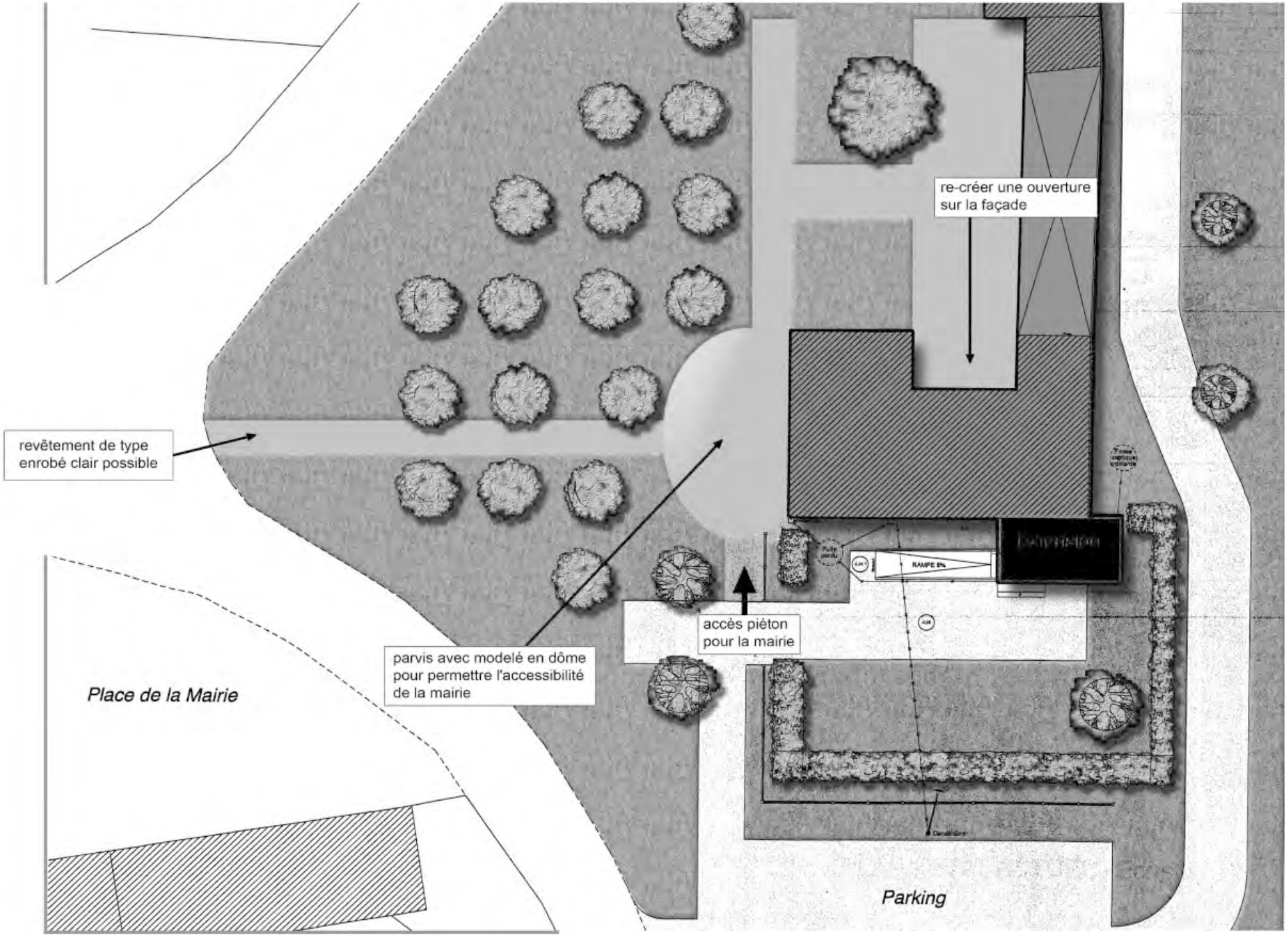

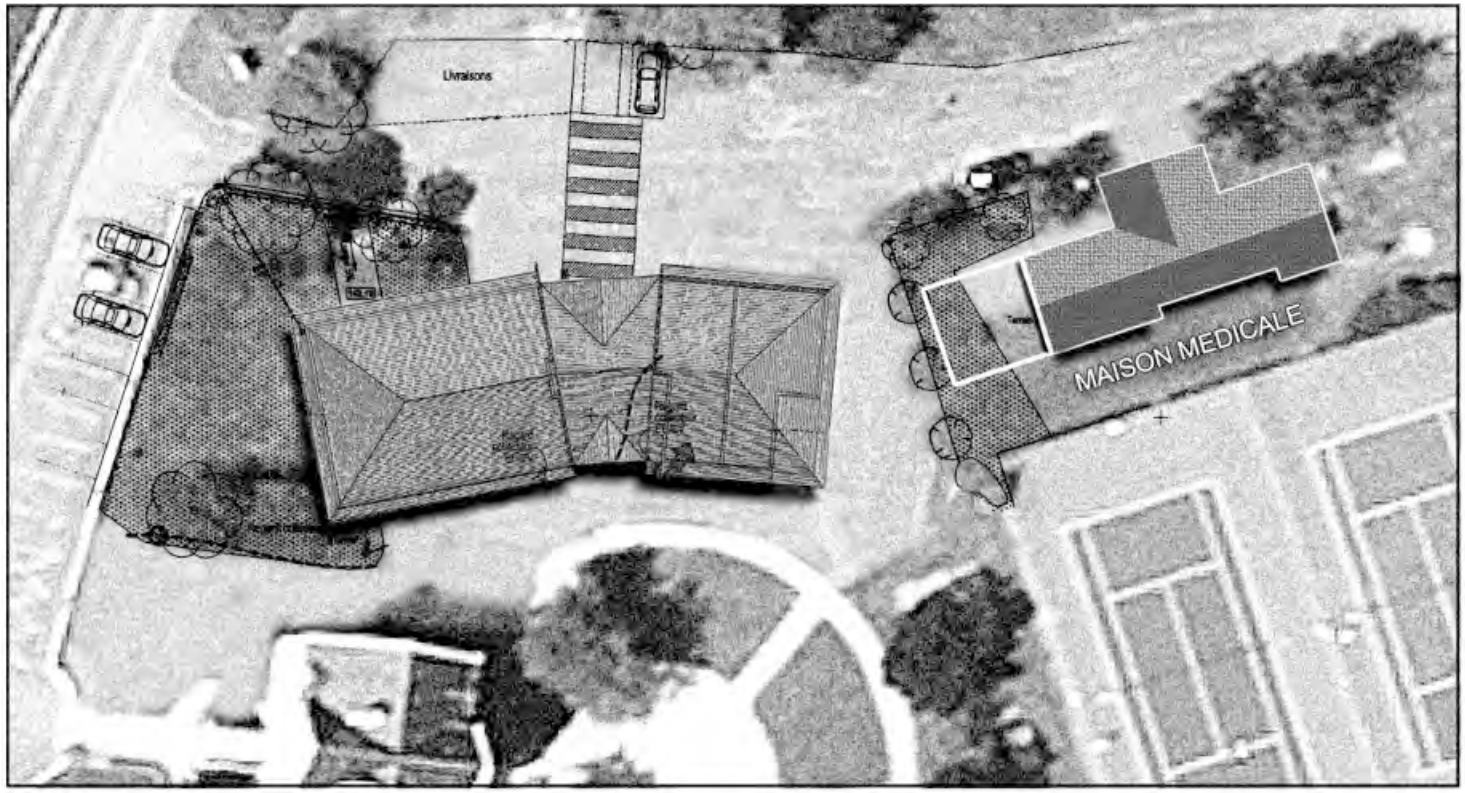

LUCAY-LE-MÂLE :
Construction d'un pôle de santé

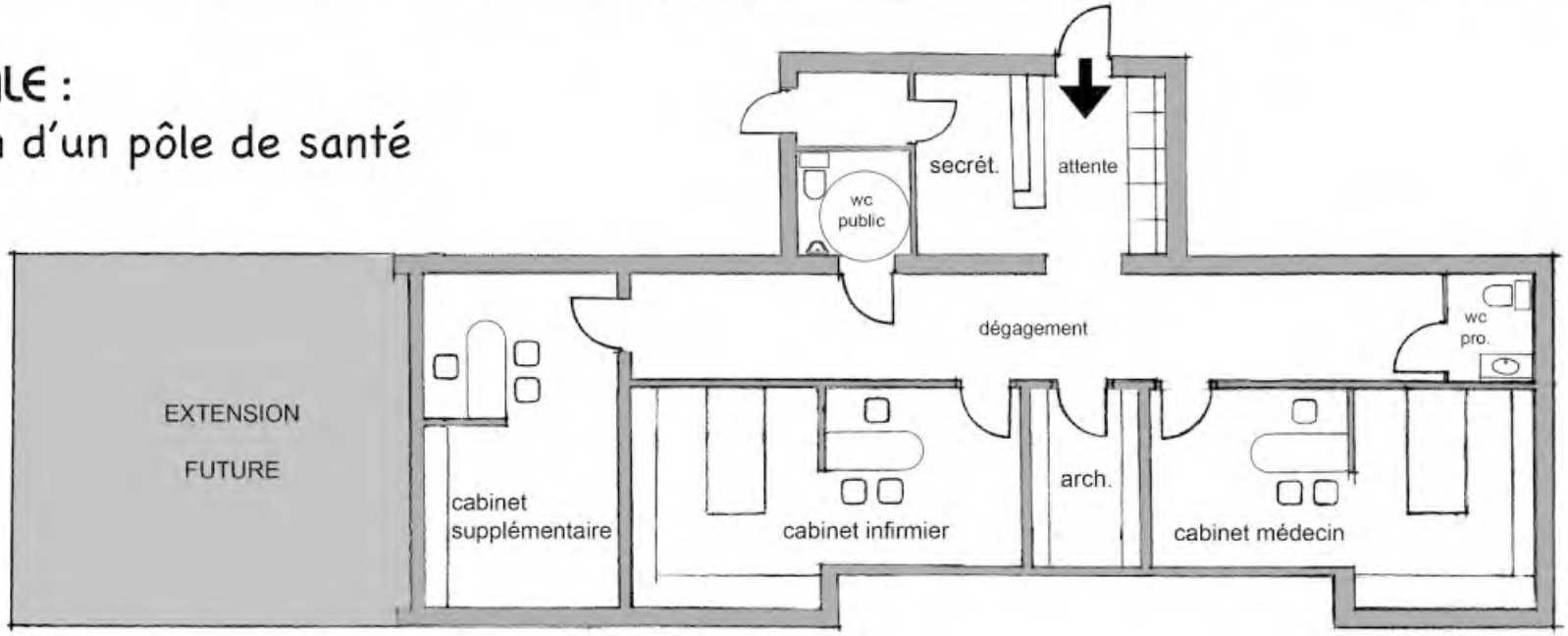

MAUVIERES : Aménagement d'une salle des associations dans l'ancienne cantine

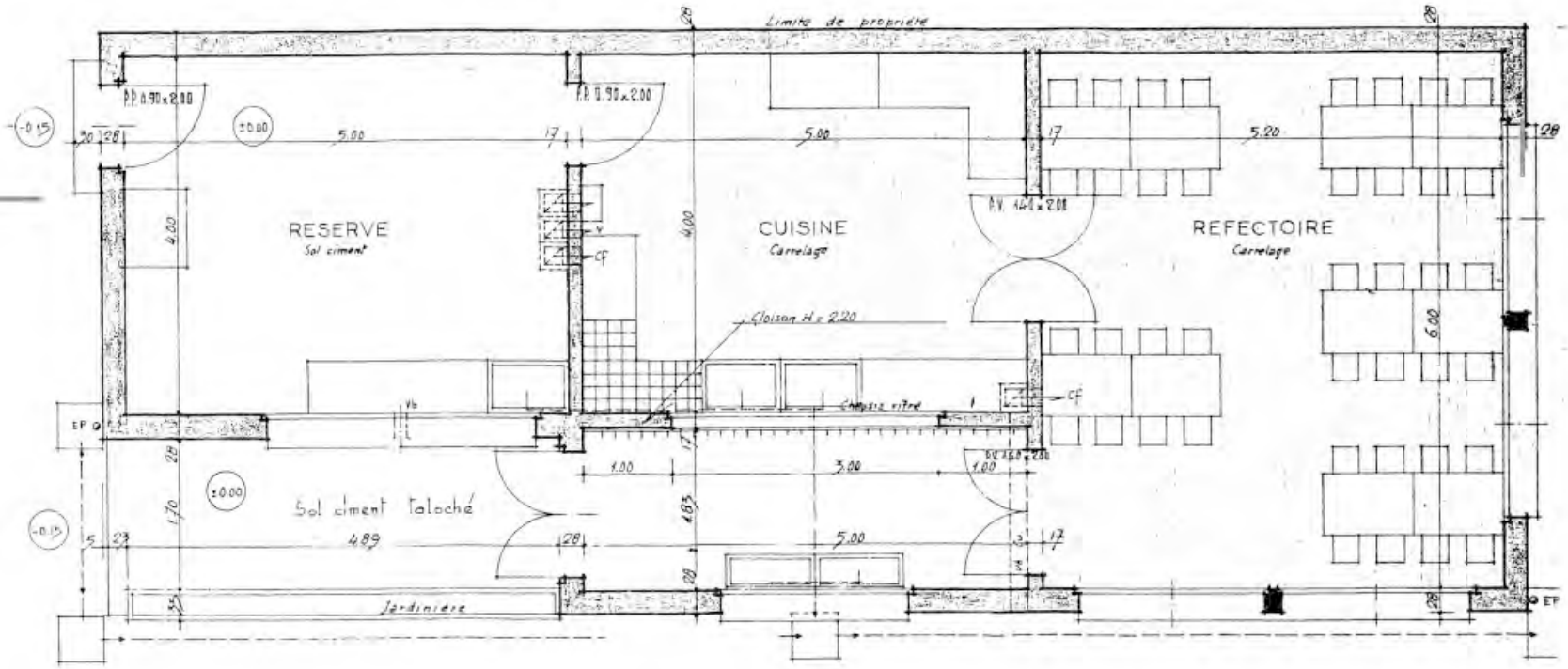

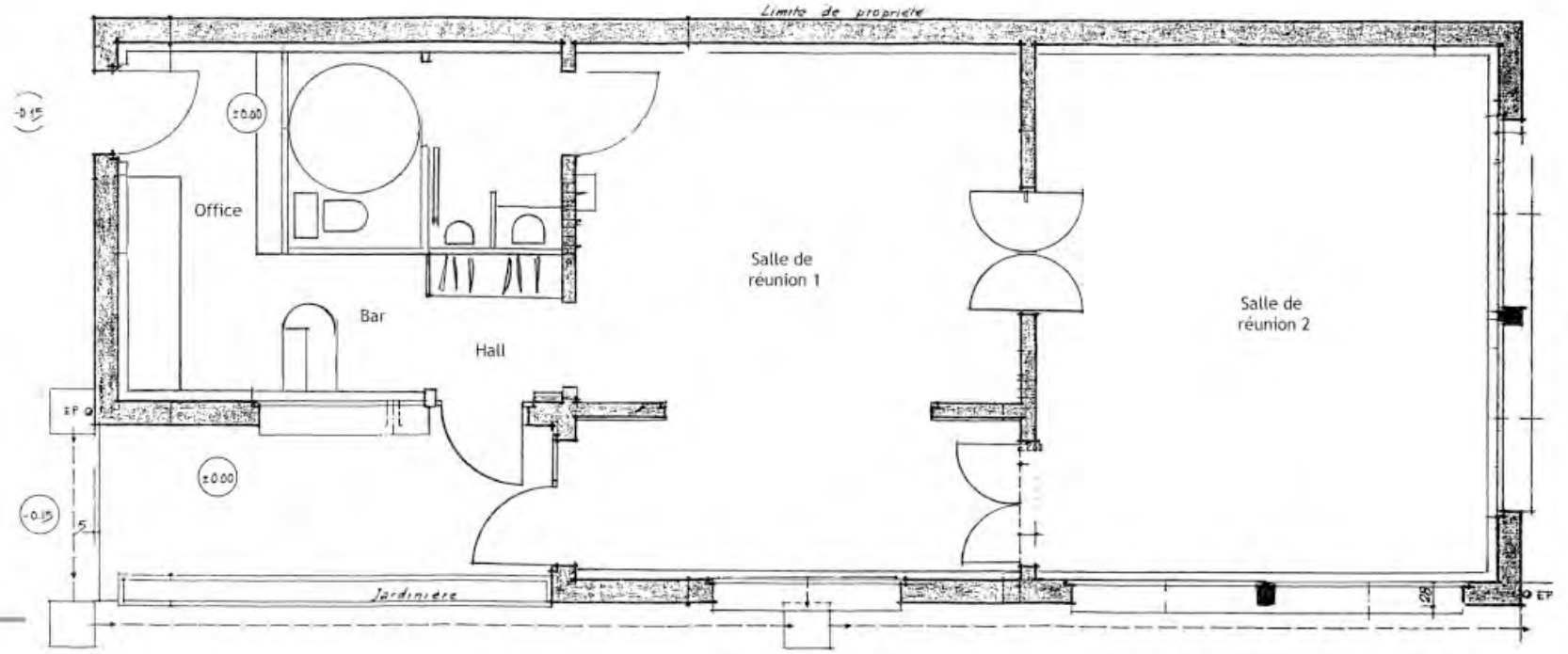

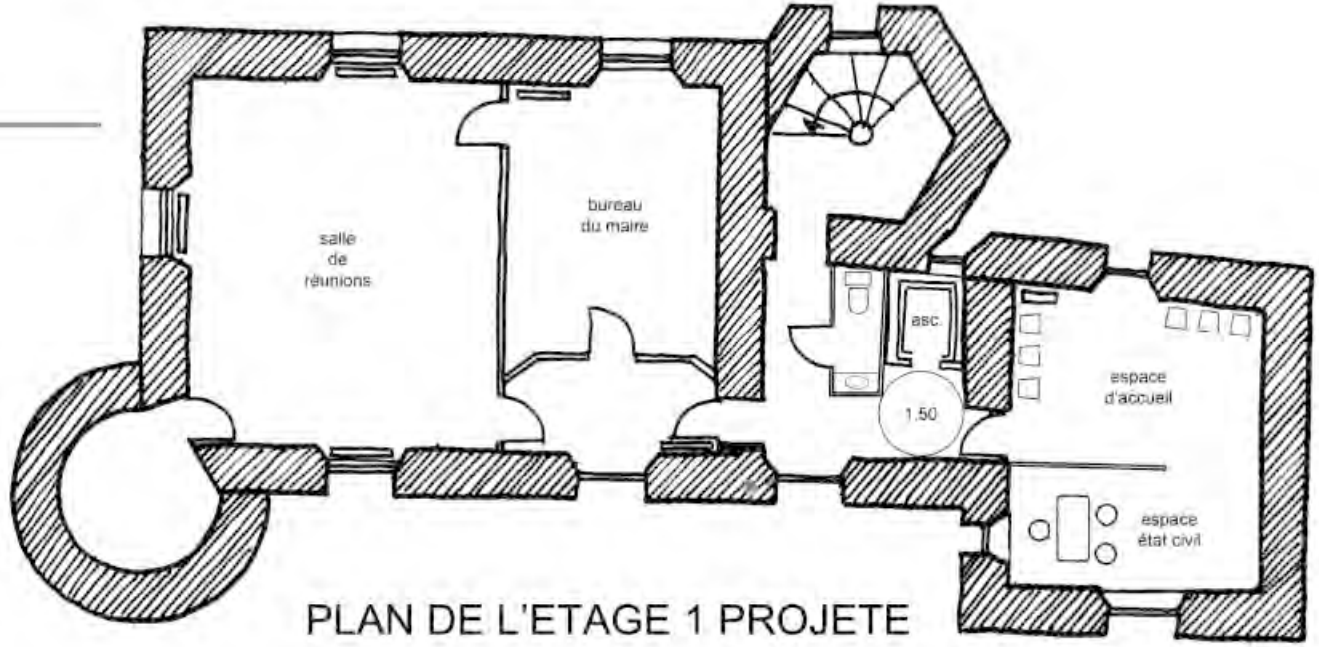

PLAN DE L'ETAGE 1 PROJETE

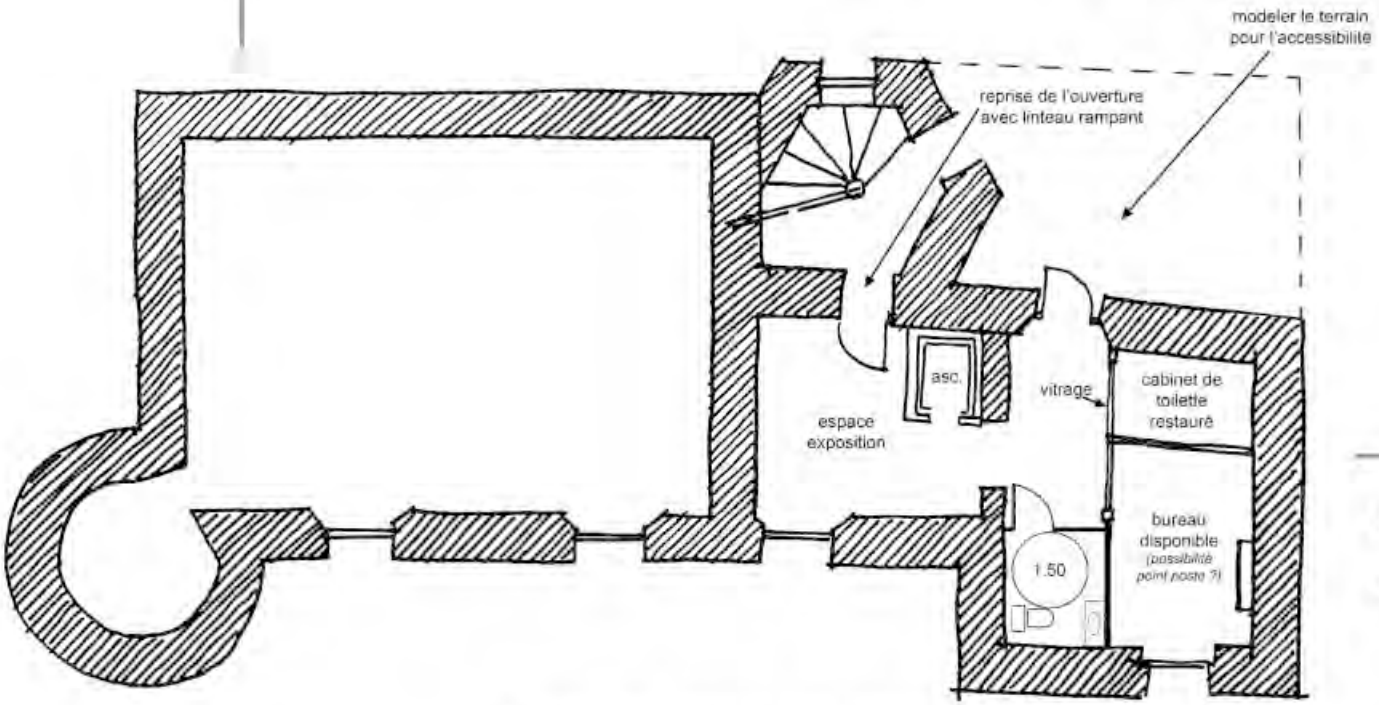

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

MONTGIVRAY : Mise en accessibilité de la mairie

MONTLEVIC :

Accessibilité de la mairie

FACADE EXISTANTE

SIMULATION

ETAT ACTUEL

FACADE PROJETEE

MOSNAY :
Aménagement des abords de la mairie

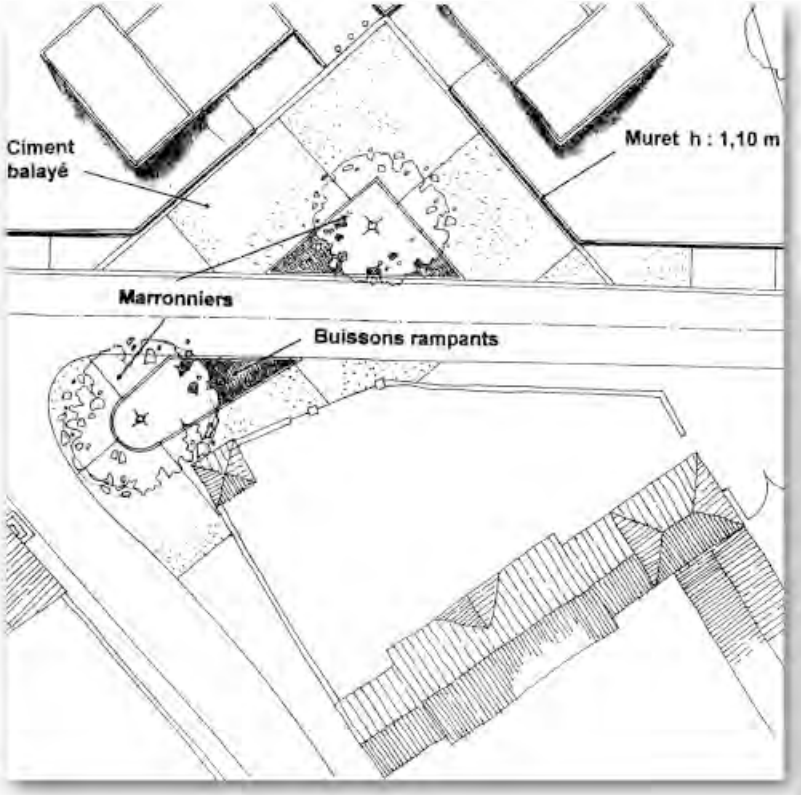

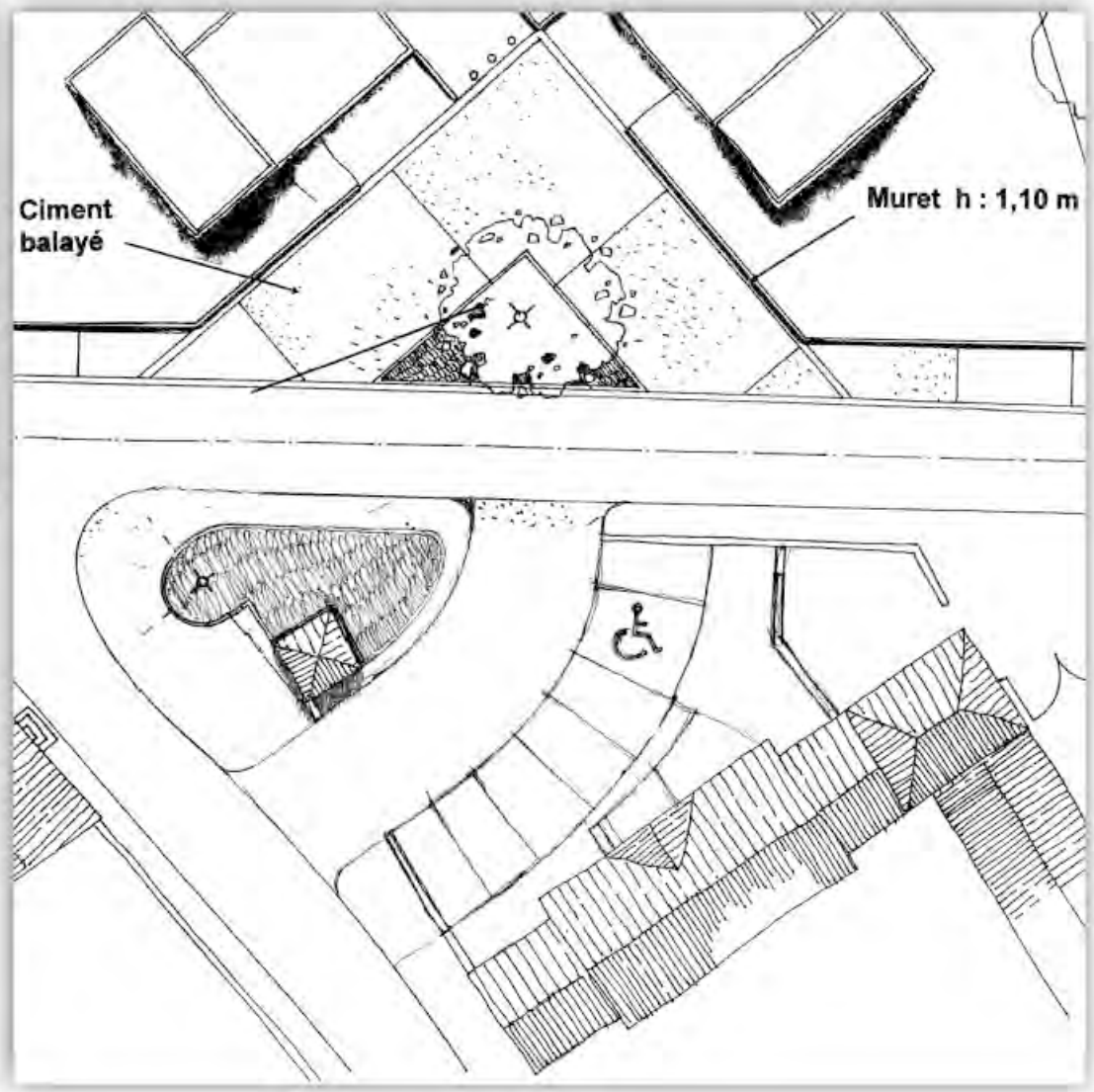

SIMULATION

ETAT ACTUEL

NEUILLAY-LES-BOIS :
Traitement des abords de l'école

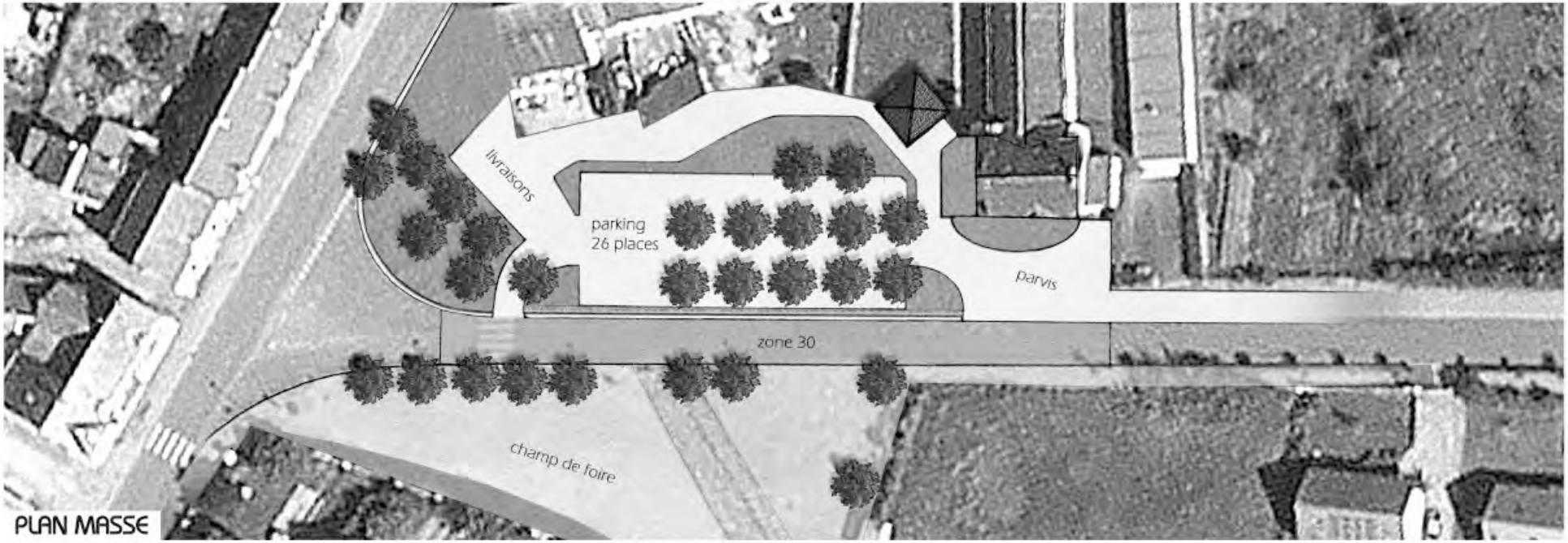

PLAN MASSE

PERSPECTIVE PROJETEE

PERSPECTIVE ACTUELLE

NOHANT-VIC :
Transfert de la mairie

LE PECHEREAU :
Aménagement des abords de la mairie

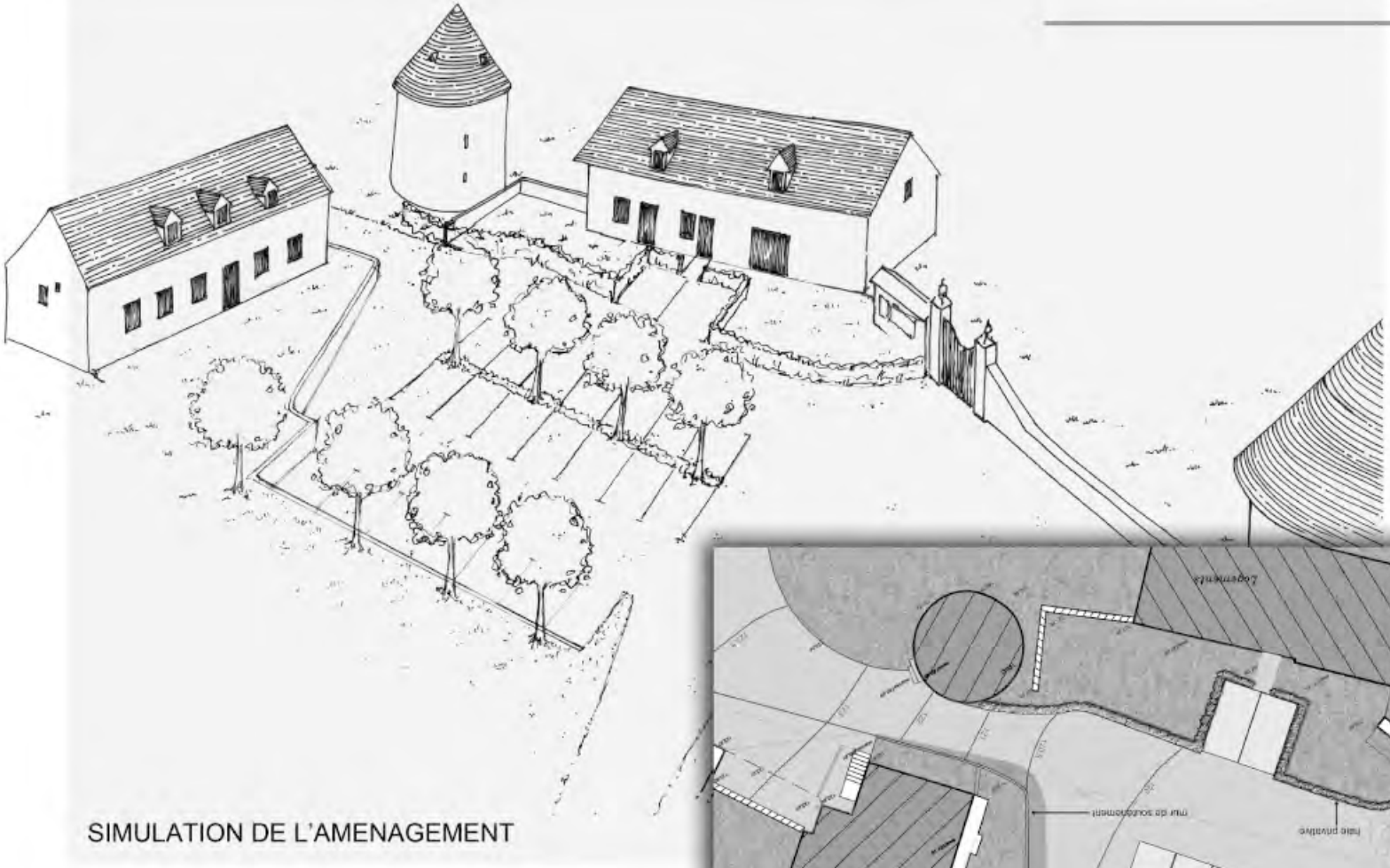

SIMULATION DE L'AMENAGEMENT

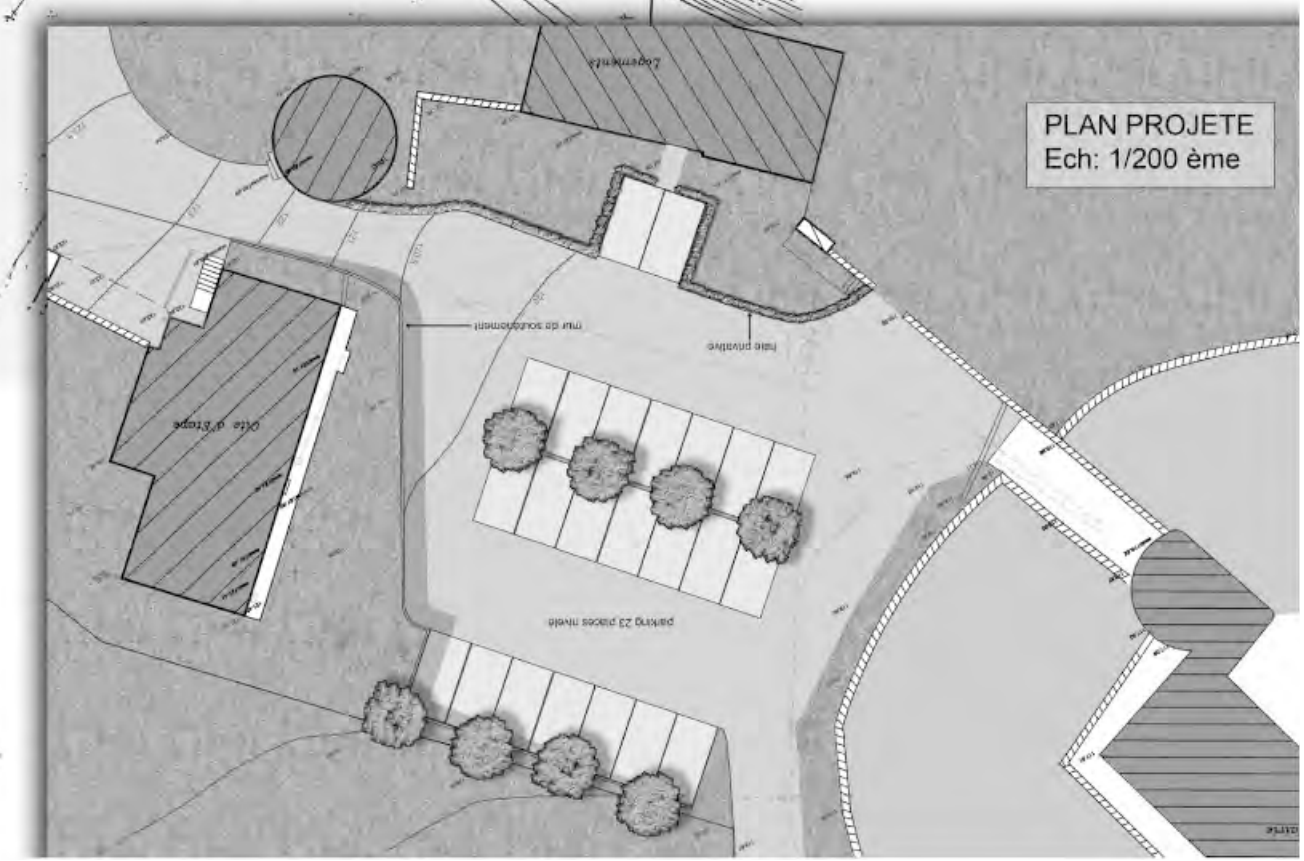

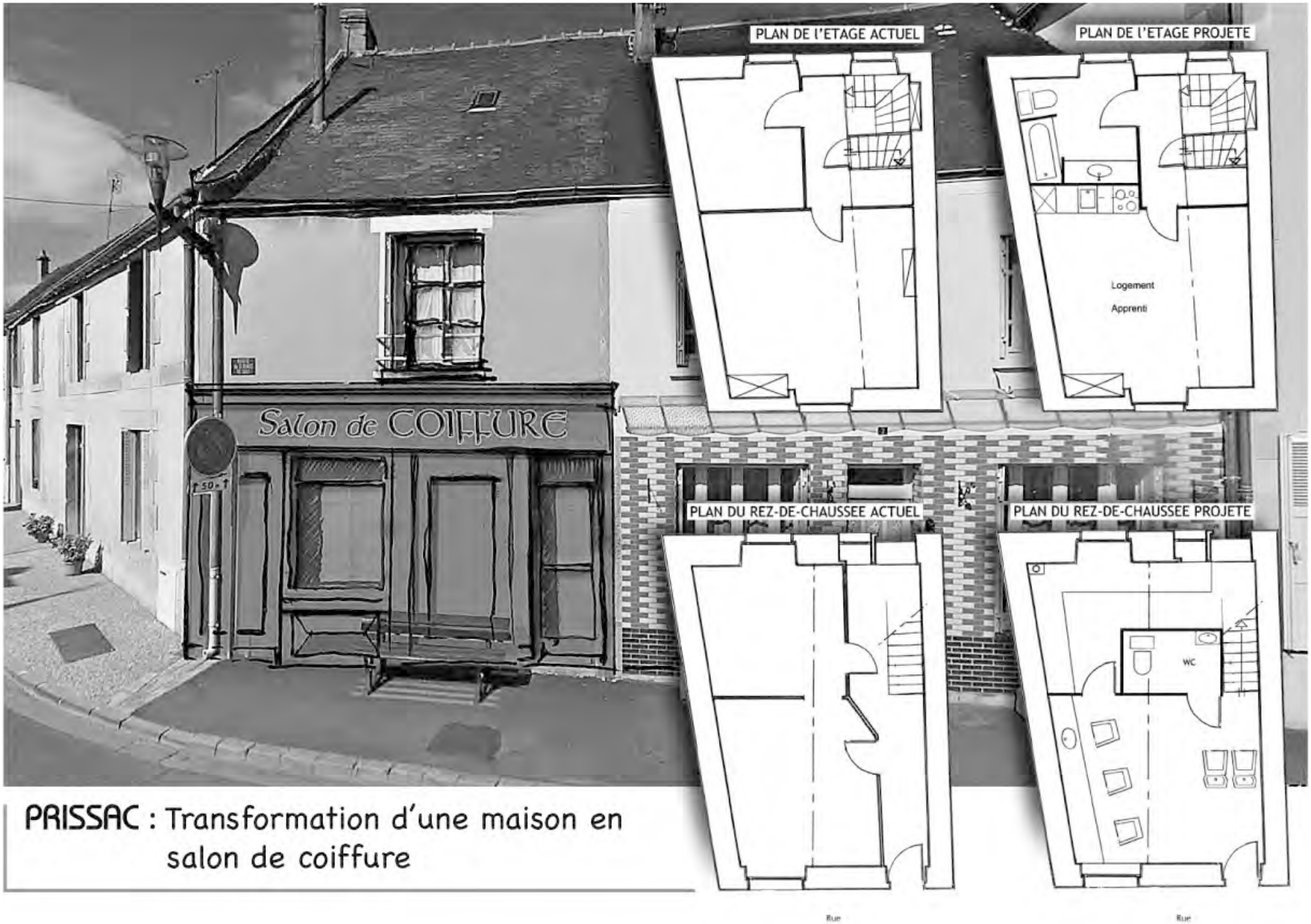

PRISSAC : Transformation d'une maison en salon de coiffure

PERSPECTIVE DU PROJET

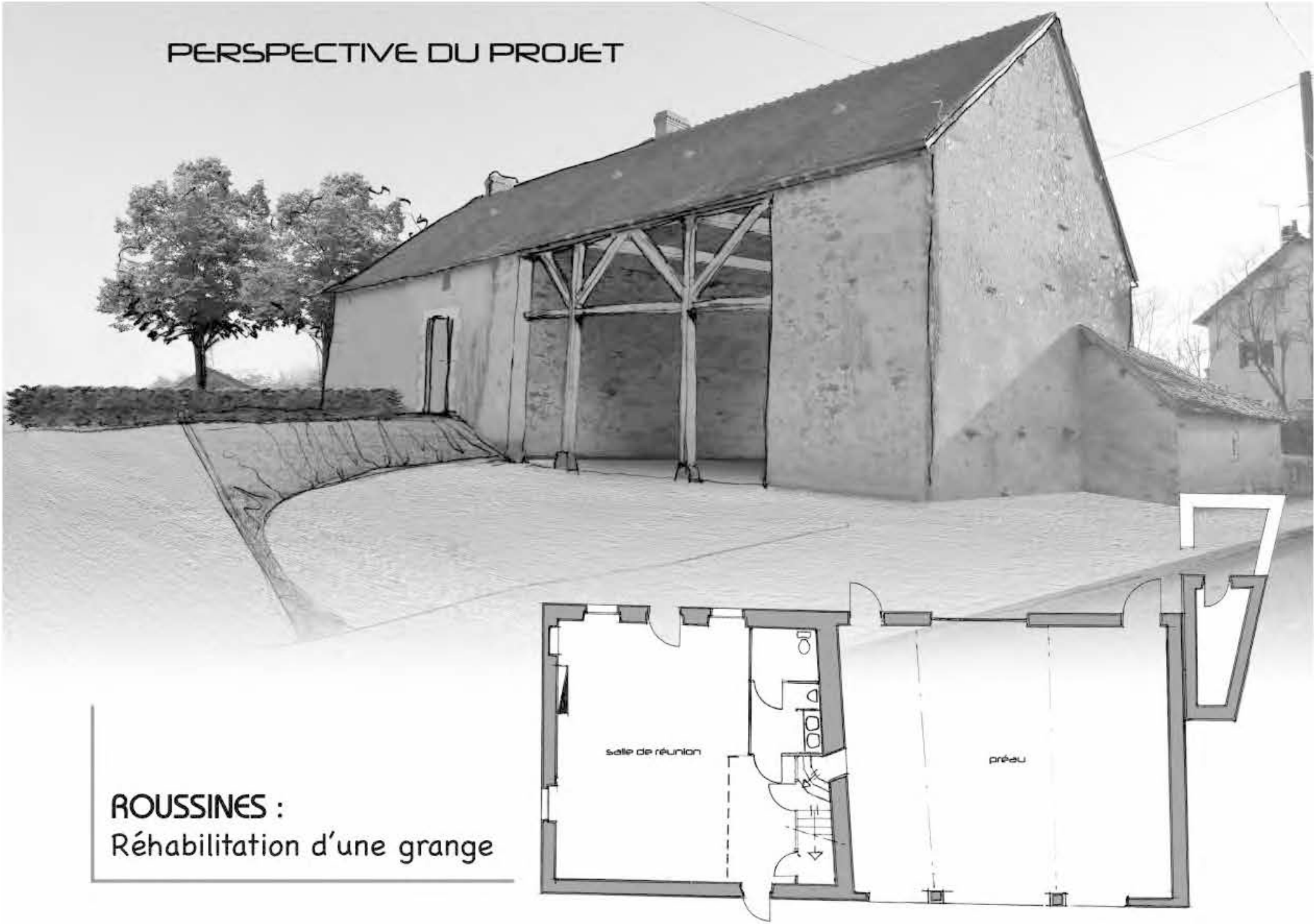

ROUSSINES :
Réhabilitation d'une grange

SAINT-AOÛT : Réhabilitation d'un ancien restaurant en maison médicale

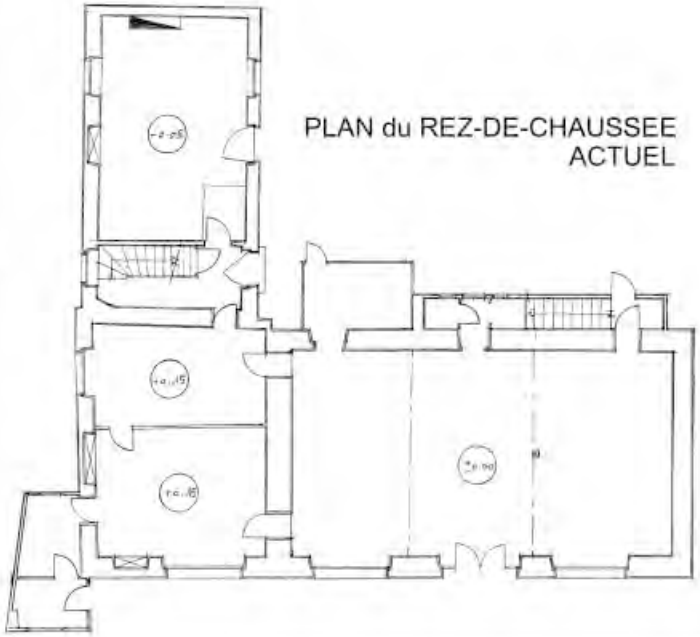

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE : Aménagement d'une chambre accessible aux personnes à mobilité réduite en annexe du gîte de groupe

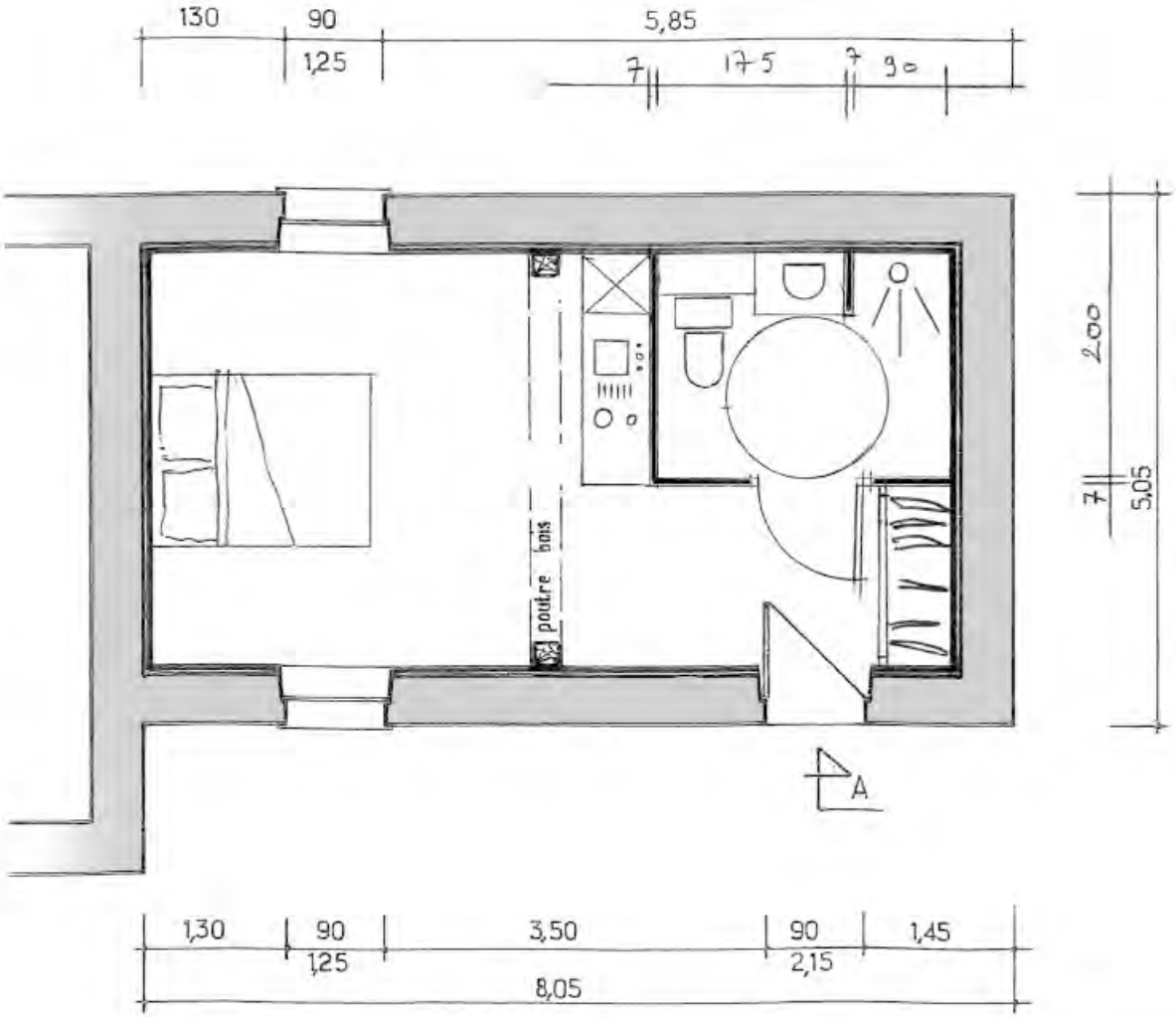

PLAN DU PROJET

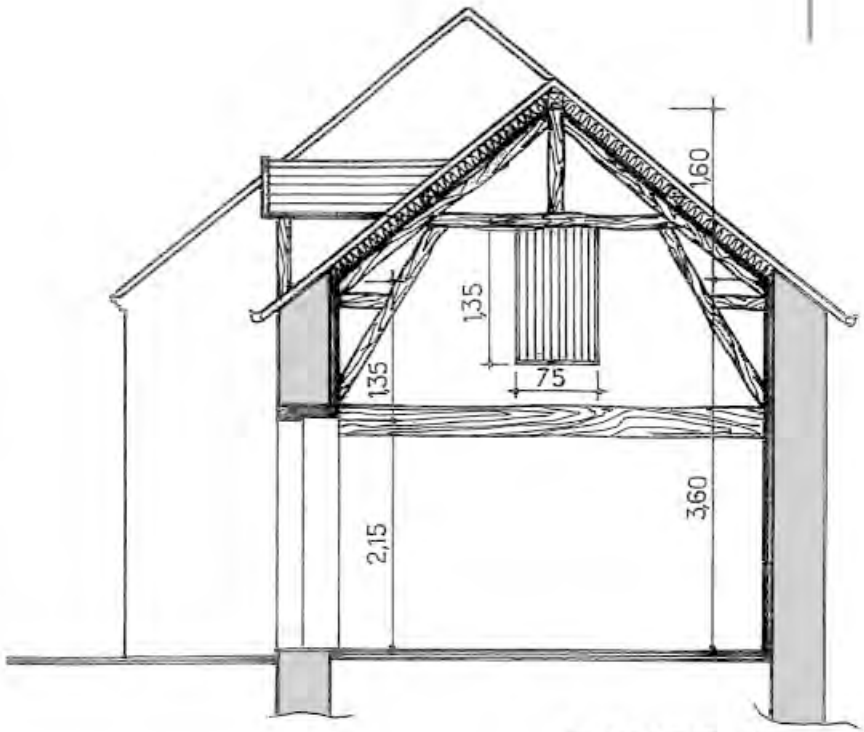

COUPE A

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE :

Etude pour la transformation de la mairie actuelle en logement

MAIRIE ACTUELLE

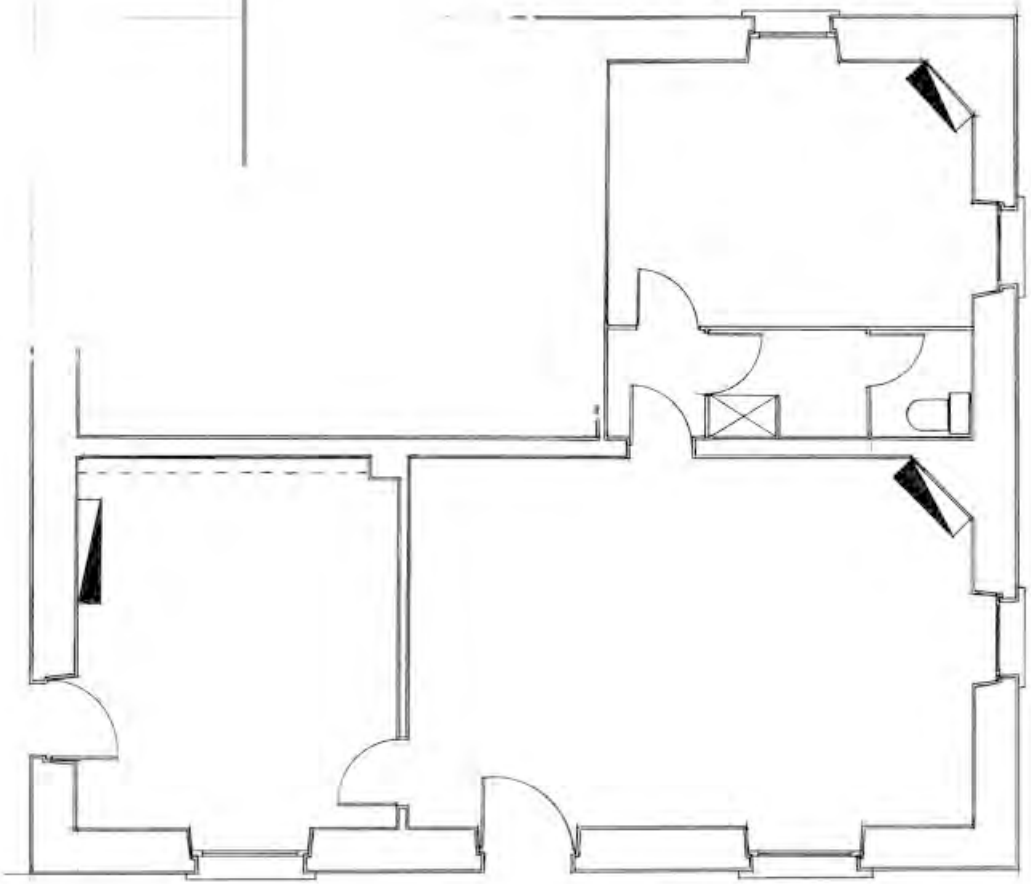

PROJET DE LOGEMENT

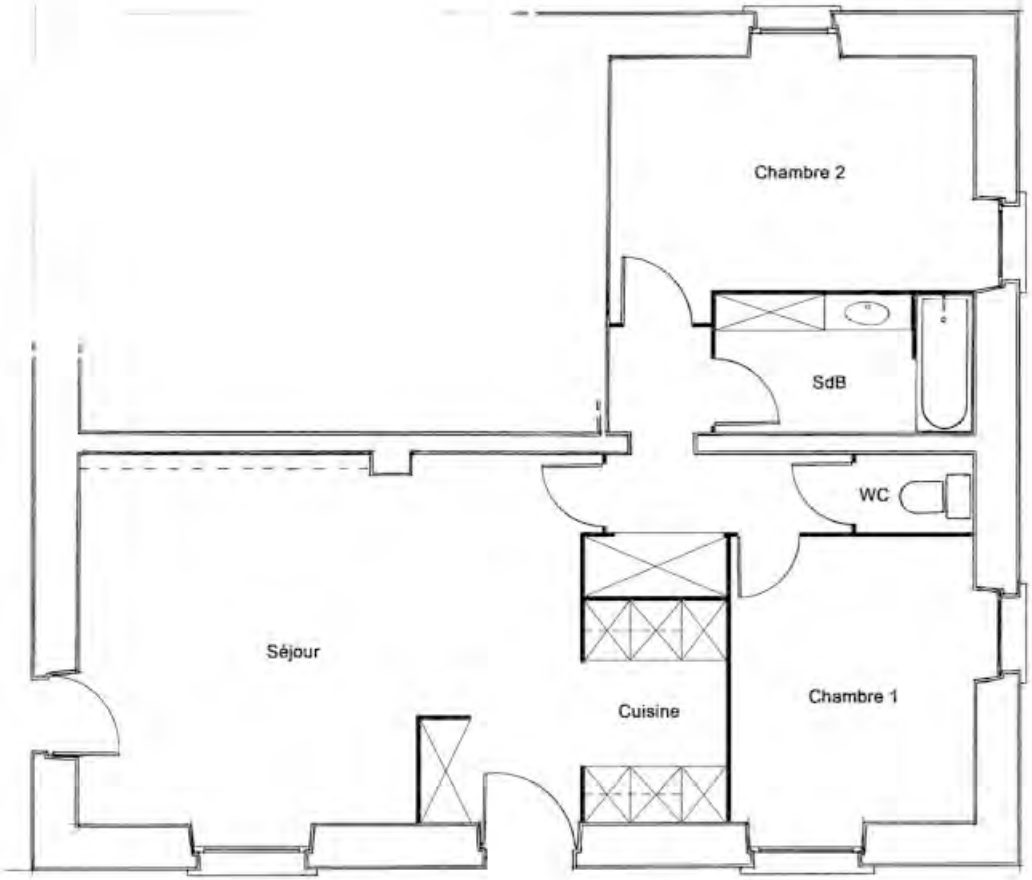

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE :
Transformation de l'ancienne épicerie en mairie

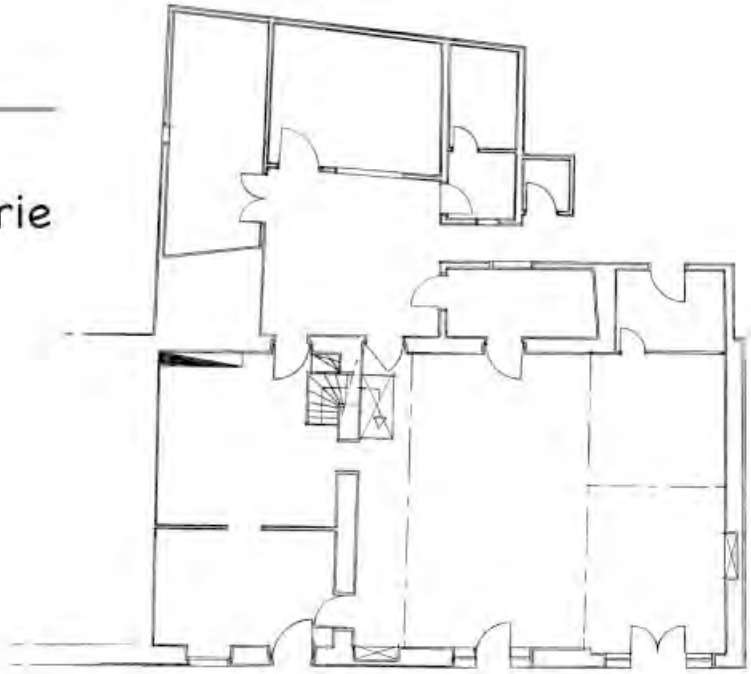

ANCIENNE EPICERIE

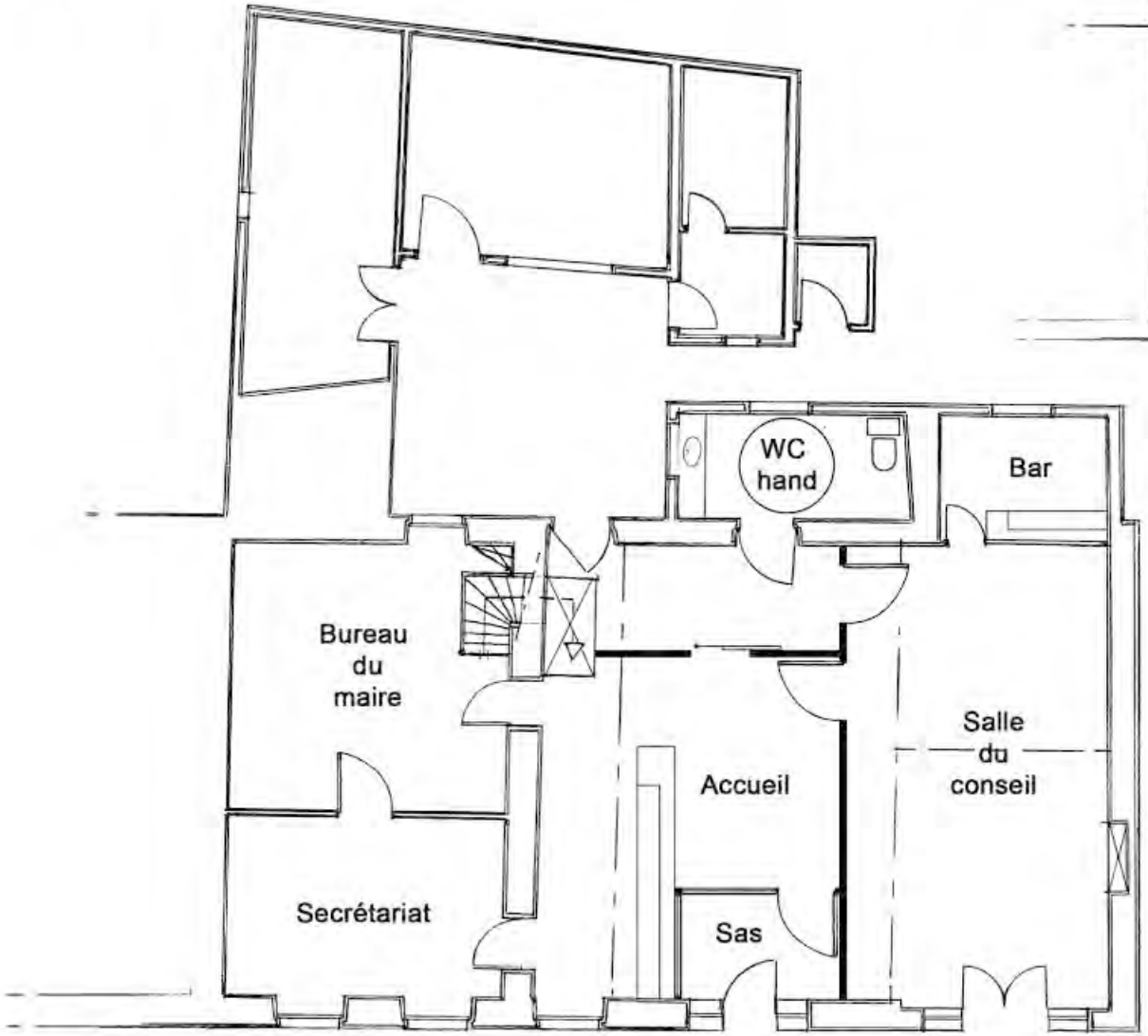

PROJET DE MAIRIE

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : Réaménagement de l'hôtel *« Le Relais du Facteur »*

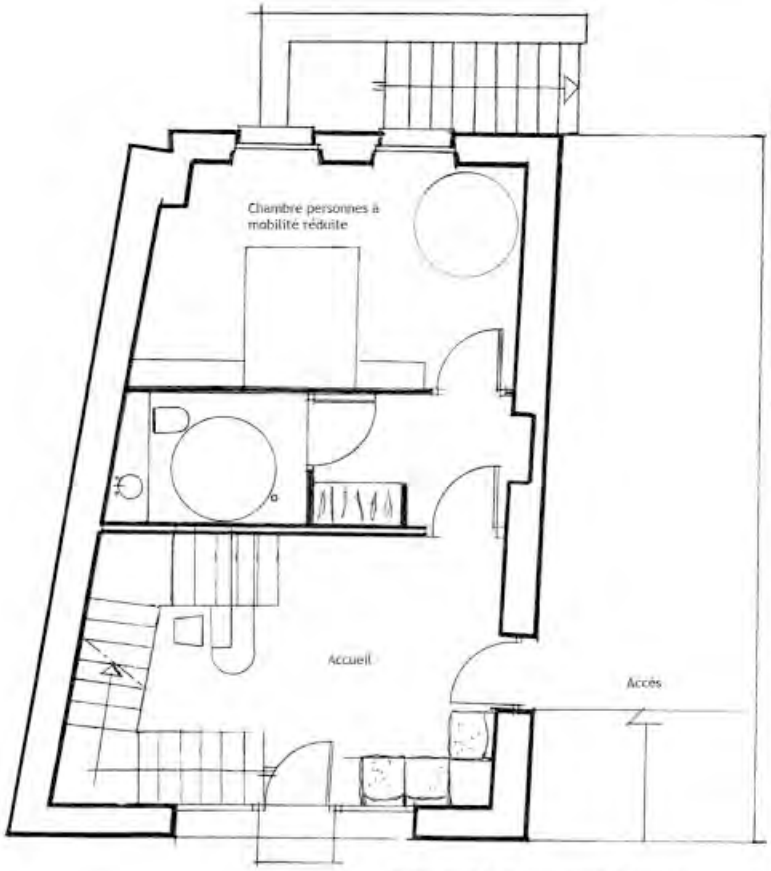

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE PROJETE

PLAN DE L'ETAGE PROJETE

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : Transformation de la salle des fêtes pour les activités périscolaires

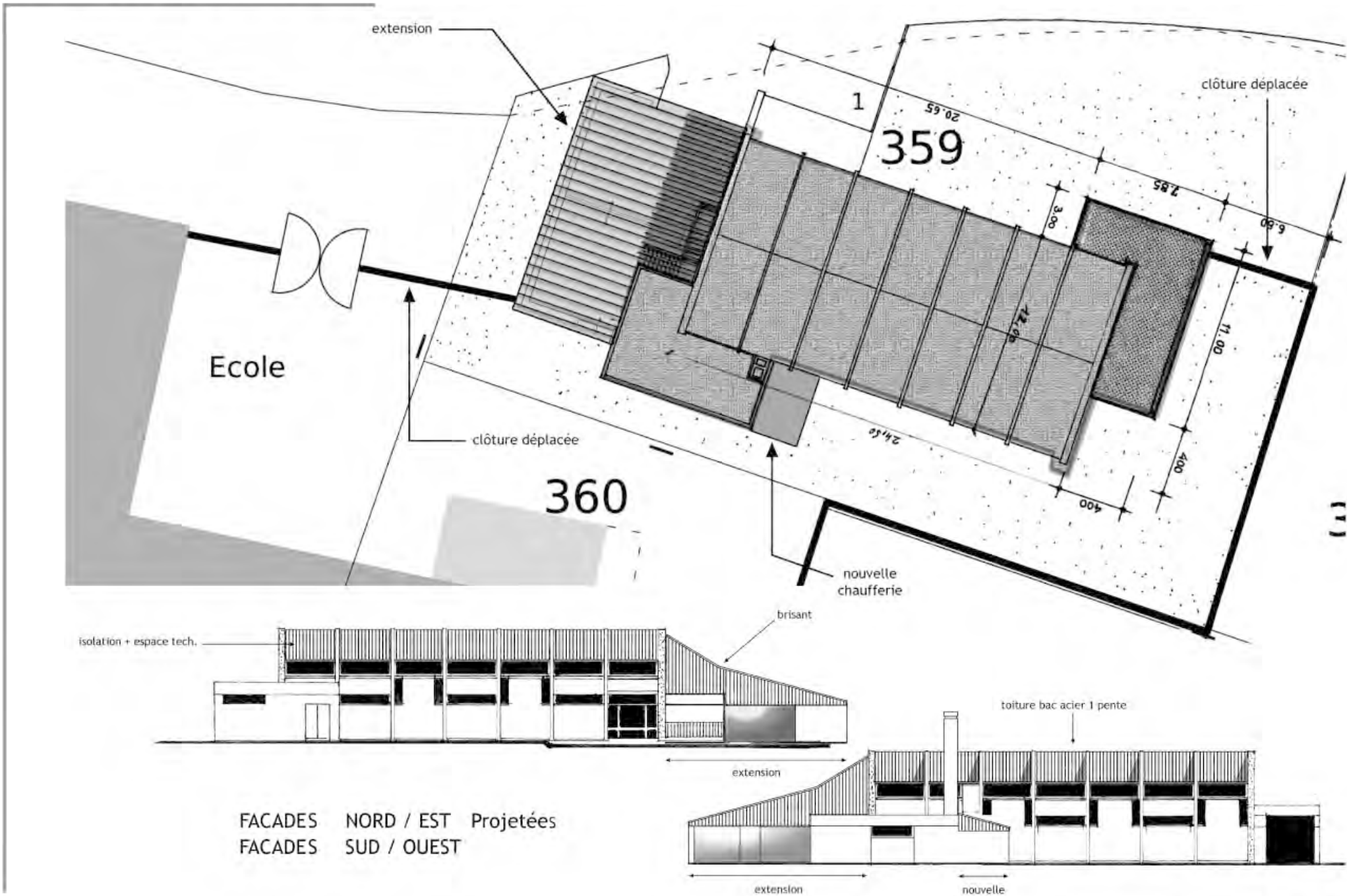

FACADES NORD / EST Projetées
FACADES SUD / OUEST

SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE : Transformation de la salle des fêtes pour les activités périscolaires

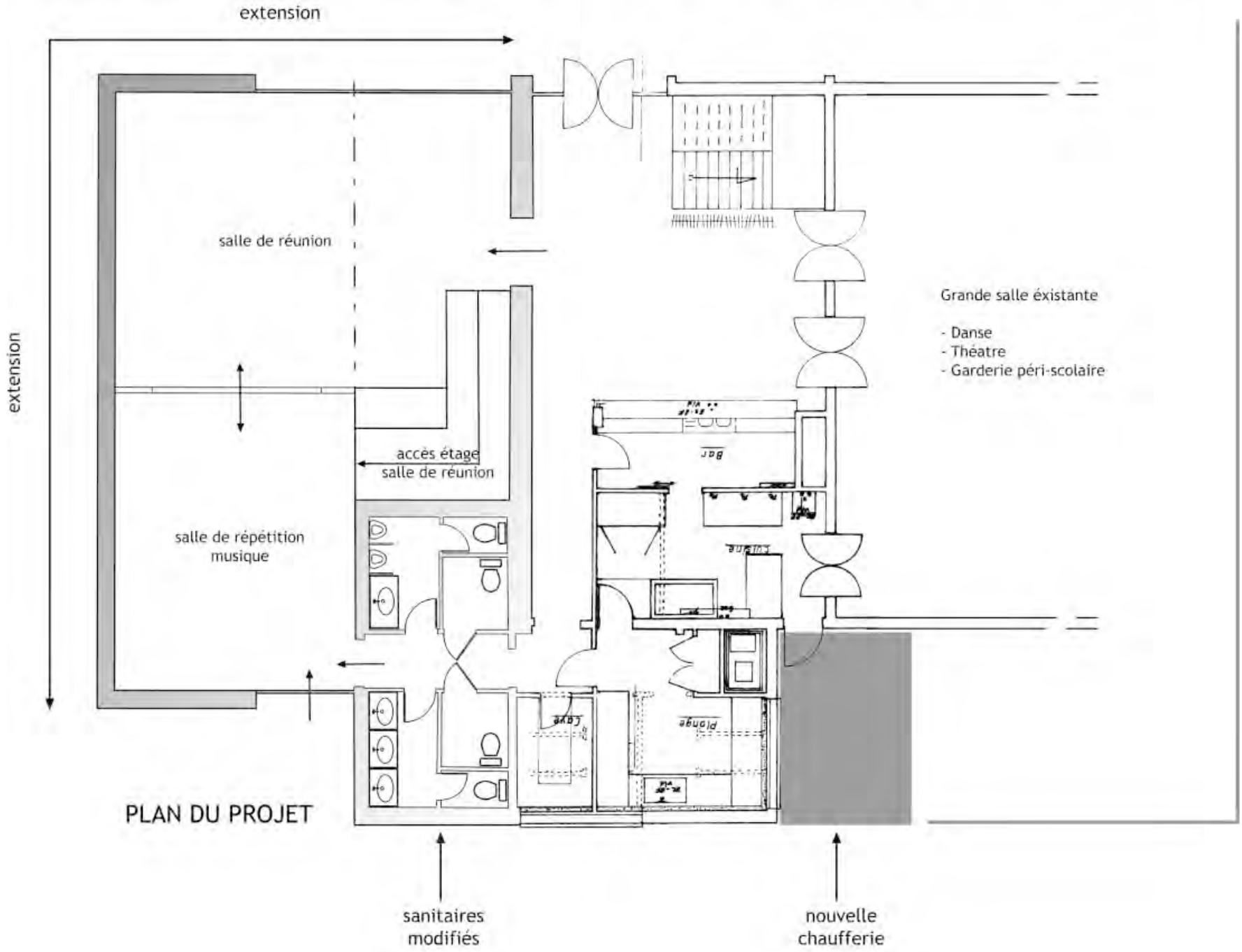

TENDU : Transformation d'une boulangerie en bar-restaurant

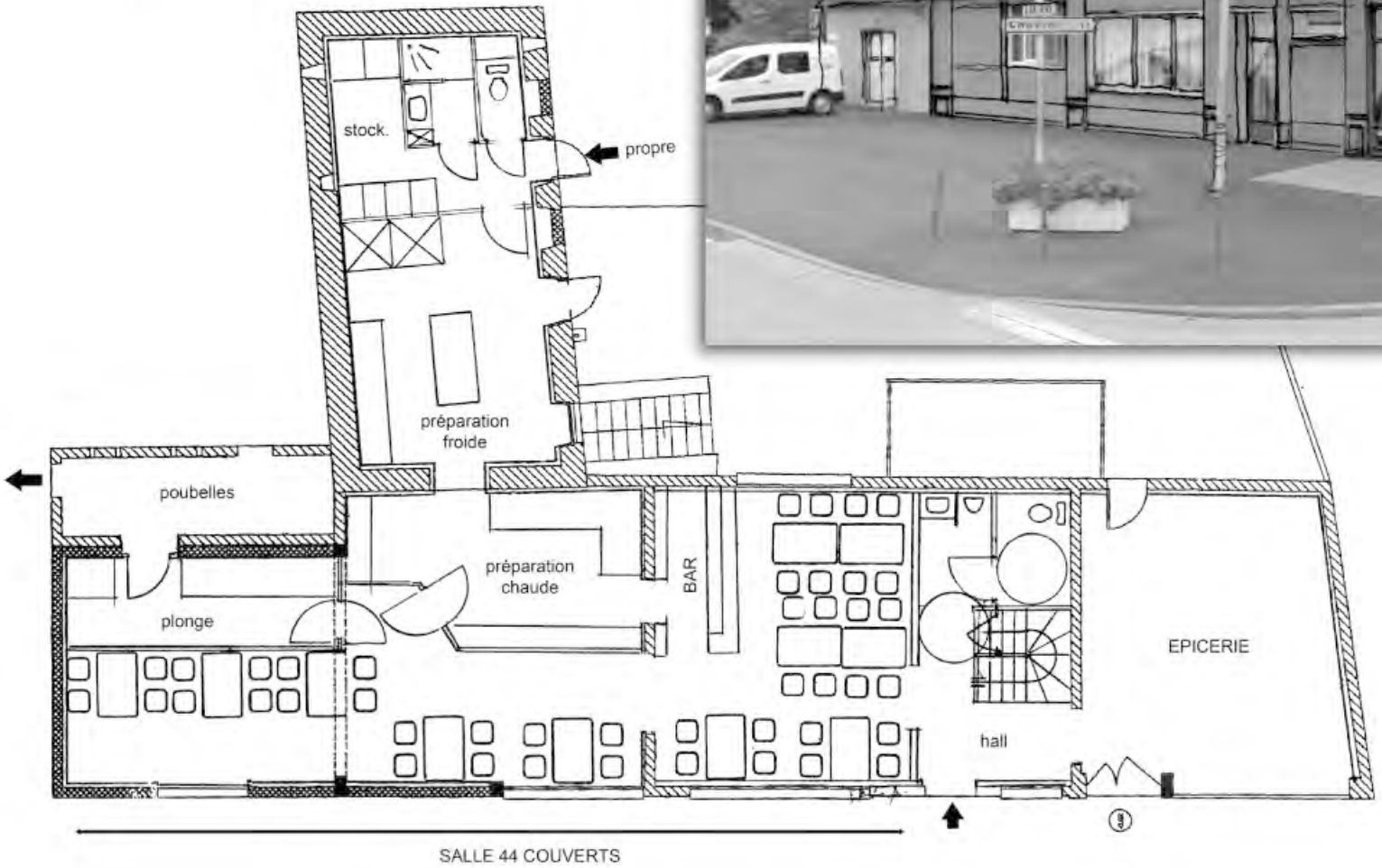

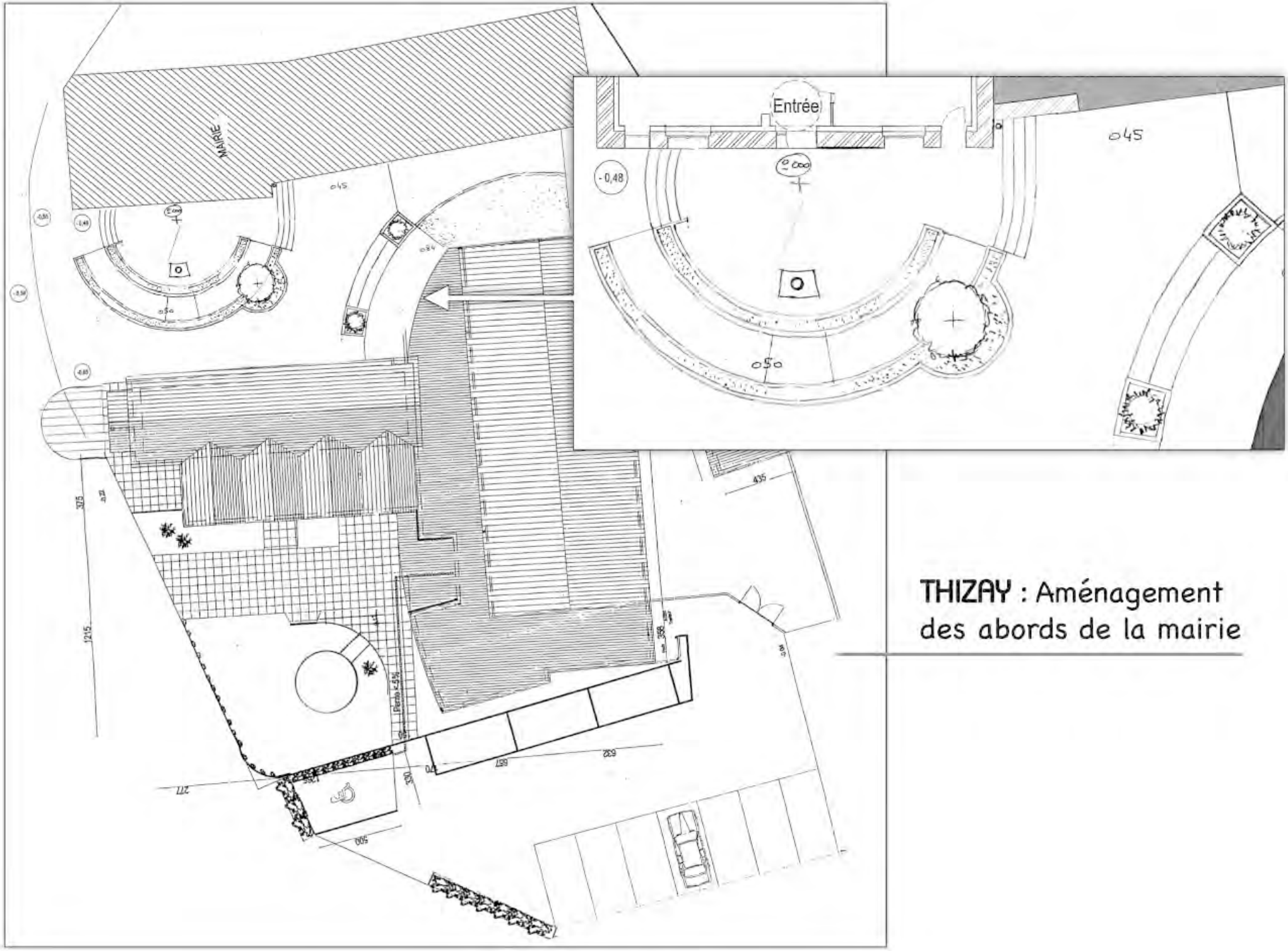

THIZAY : Aménagement des abords de la mairie

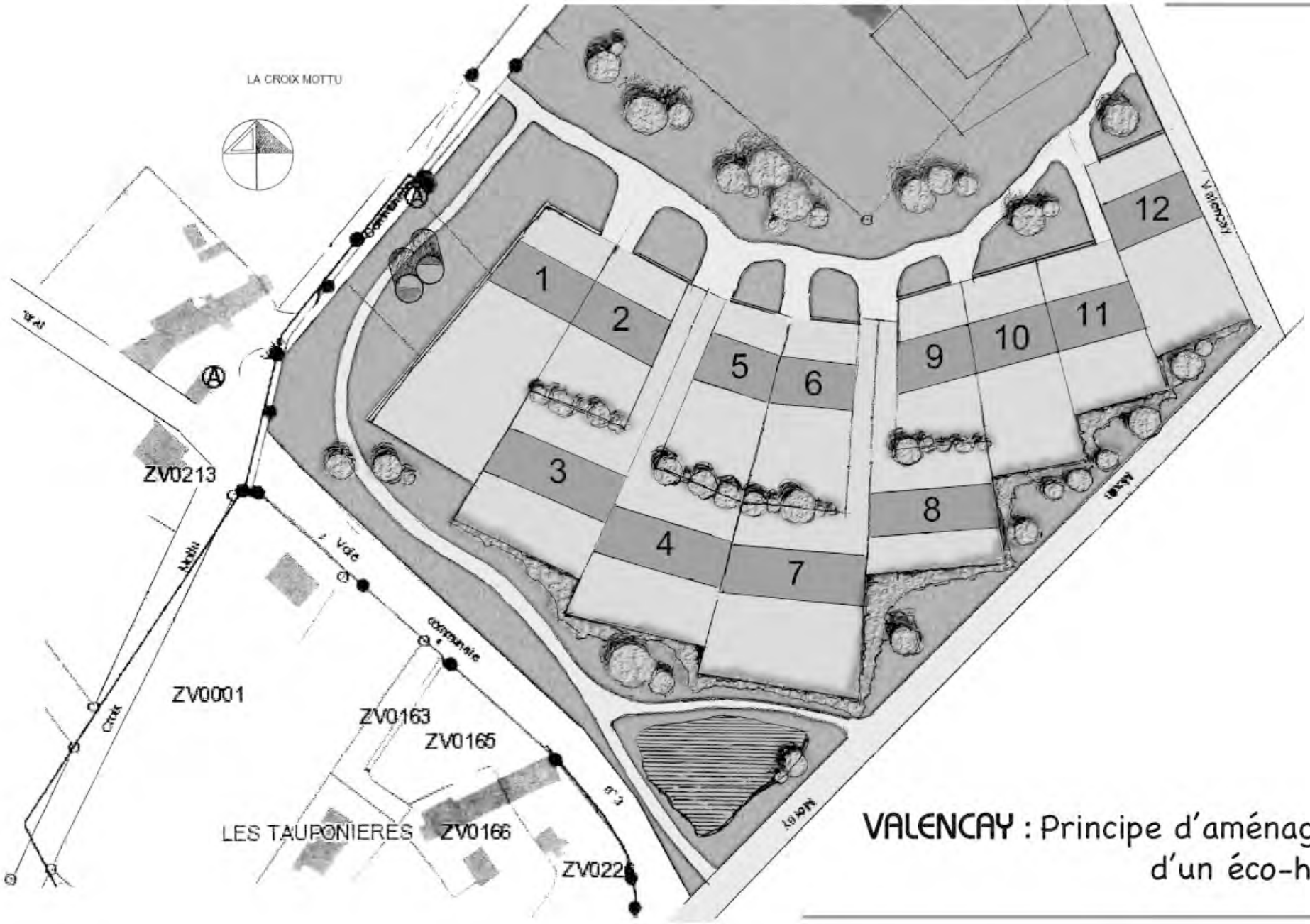

VALENCAY : Principe d'aménagement d'un éco-hameau

VATAN : Aménagement de la zone industrielle

PROPOSITION D'AMENAGEMENT

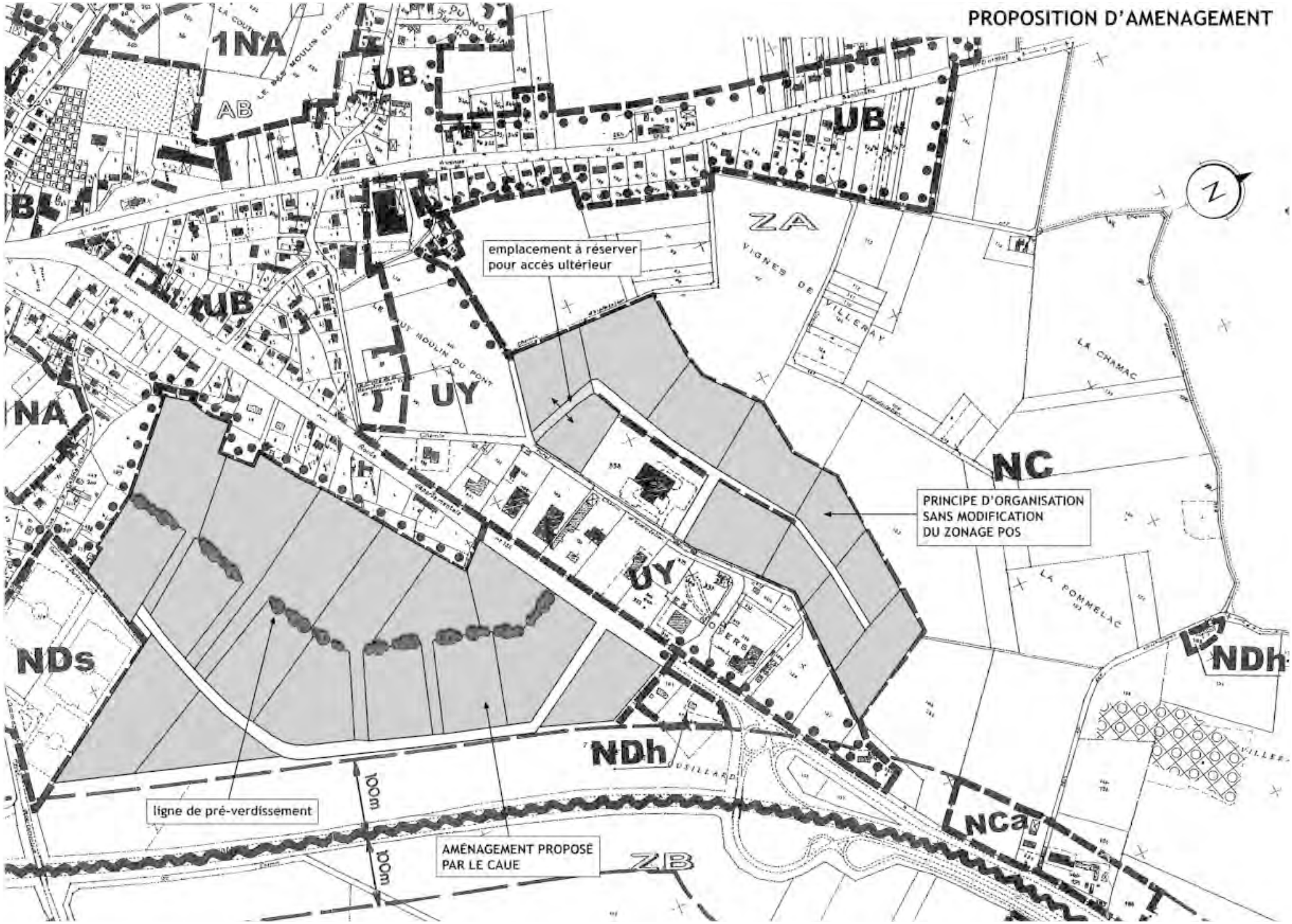

SIMULATION

ETAT ACTUEL

SIMULATION

ETAT ACTUEL

VATAN : Réhabilitation d'un îlot urbain vétuste en commerces

LA VERNELLE : Aménagement de la mairie

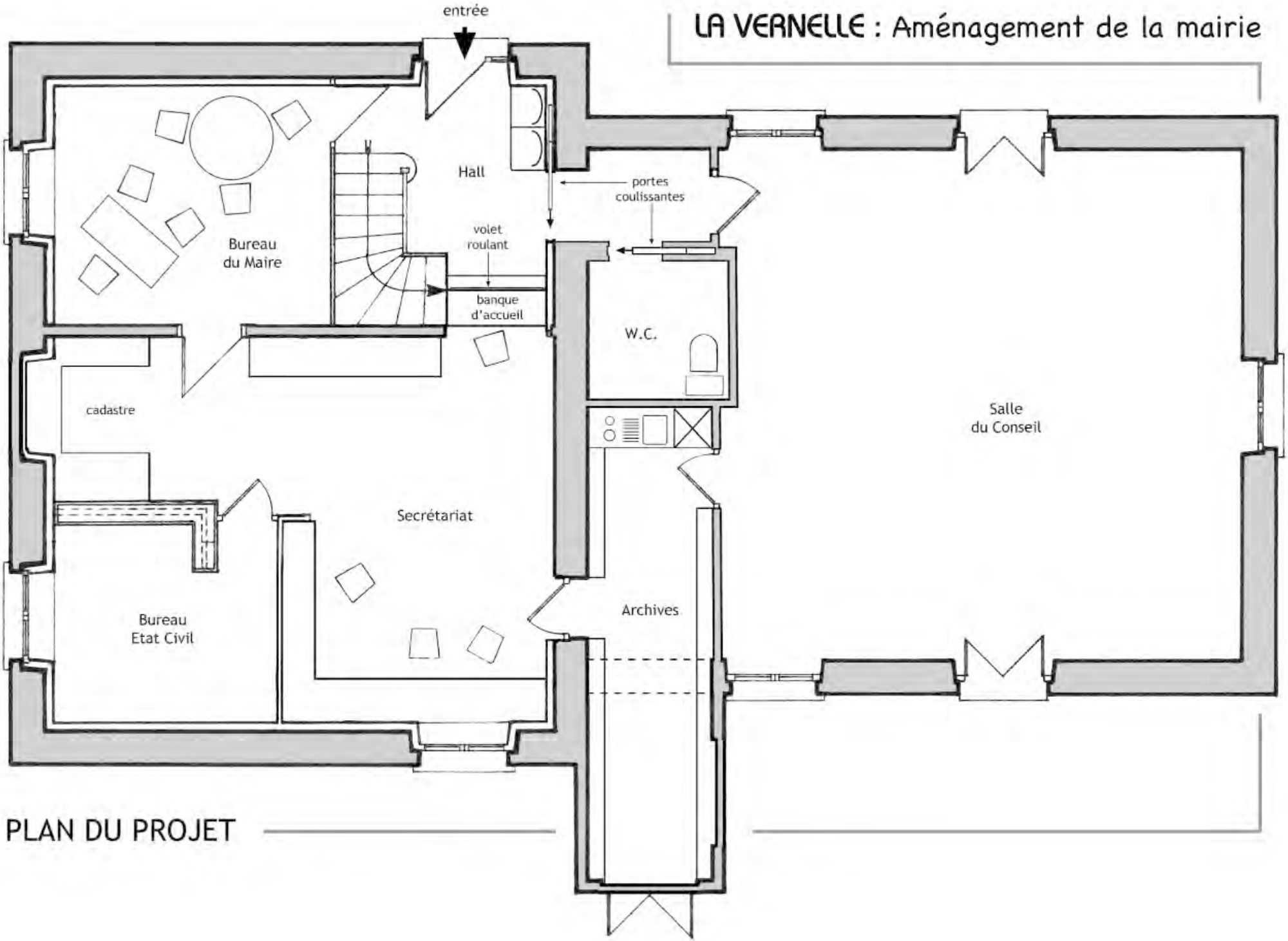

PLAN DU PROJET

VINEUIL : Aménagement d'un îlot en centre bourg

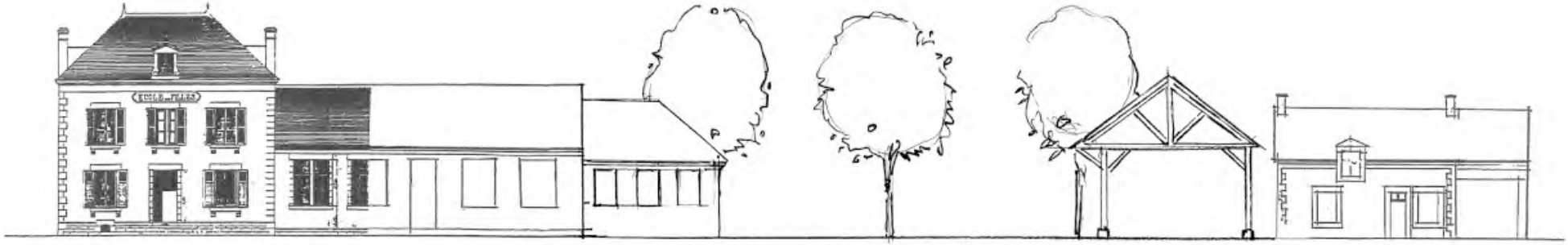

PRINCIPE D'AMENAGEMENT

CONSEIL AUX PARTICULIERS

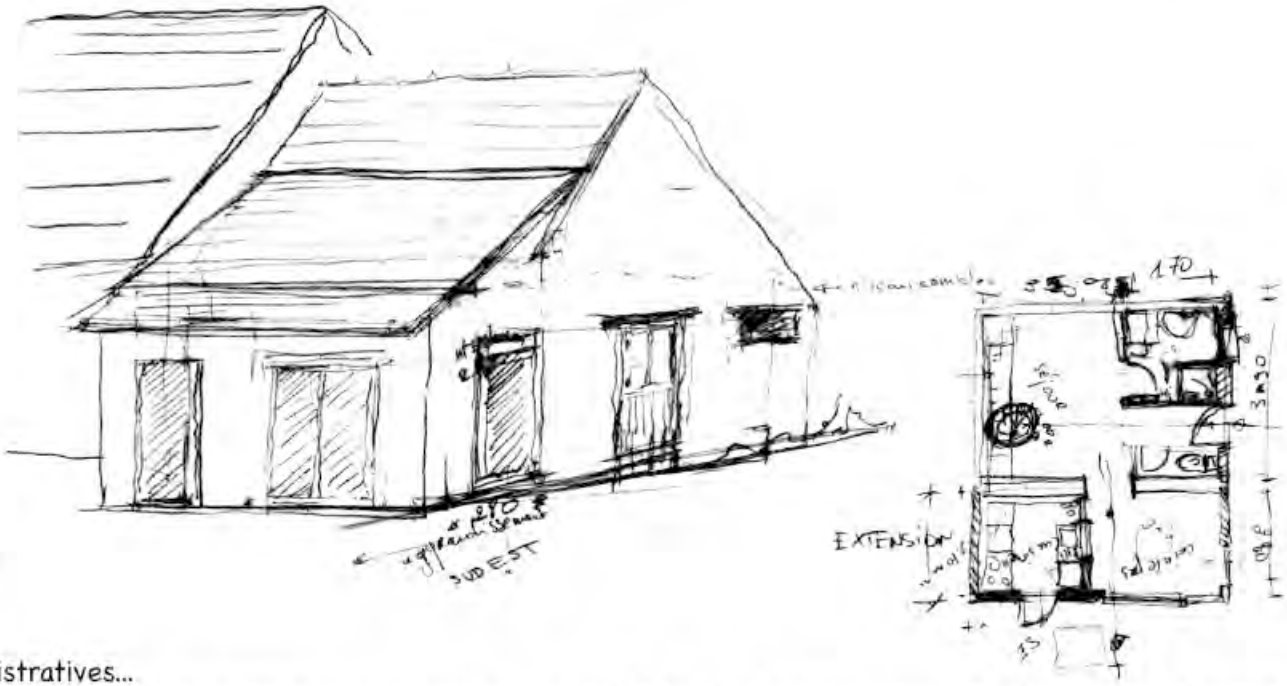

L'architecte du CAUE reçoit gratuitement tous les particuliers engagés dans un projet de construction, de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement. Tout projet, même modeste, est source d'interventions architecturales qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement.

Lors de ces rendez-vous, sont souvent abordées les questions d'implantation sur le terrain, de volumétrie, d'économies d'énergie, de l'application de la RT2012, de choix des matériaux, des démarches administratives...
Une représentation graphique légère permet au demandeur de mieux visualiser les objectifs de son programme et d'être rassuré quant à la faisabilité et la pertinence de ses désirs ou de ses choix, tout en tenant compte de l'aspect budgétaire.

Assurer et développer le conseil aux particuliers constitue une des missions de sensibilisation du CAUE : « Le CAUE fournit aux personnes qui désirent faire construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural », article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

Les conseils aux particuliers répondent à une attente avérée de la population, tant en milieu urbain qu'en zone rurale. En 2014, le CAUE a conseillé 86 particuliers, tous types de projets confondus (restauration, création de gites, construction neuve, extension....). Parallèlement, les demandes de renseignements par téléphone et par mail sont de plus en plus nombreuses.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX DE L'INDRE

« La législation funéraire et la gestion des cimetières » les 7 et 8 octobre 2014 à Chasseneuil et Déols

Le cimetière, lieu important de la commune, fait aussi l'objet de contraintes législatives et réglementaires et devient, de ce fait, un espace parfois difficile à gérer pour ceux qui en ont la responsabilité.

Cette réunion intégrait l'actualité juridique et notamment les évolutions apportées par la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 (dite « réforme II ») relative à la législation funéraire ainsi que ses textes d'application dont le décret n°2011-121 du 28 janvier 2011 tout en mettant l'accent sur les conseils pratiques en gestion et en aménagement de sites funéraires.

Cette réunion a traité du rôle de la commune et du Maire, du service public du cimetière (sa gestion, son entretien et son aménagement).

« Comprendre le budget communal et les relations communes/intercommunalité » les 3 et 4 juillet 2014 à Fougerolles et Déols

Maîtriser les notions essentielles sur le budget communal, identifier les variables sur lesquelles la collectivité dispose de moyens d'action, comprendre comment se construit une analyse financière, tel était l'objectif de cette première partie de réunion consacrée au budget communal.

Analyser les relations financières entre communes et intercommunalité, mettre en évidence l'interdépendance accrue entre les deux structures, s'approprier les problématiques de solidarité financière territoriale était le thème de la seconde partie de la journée.

« Les pouvoirs de police du maire » le 8 octobre 2014 à Déols

L'objectif de cette formation était de connaître les différents pouvoirs de police du maire afin de les utiliser à bon escient, d'apprendre à évaluer les responsabilités et les risques de contentieux et de savoir rédiger un arrêté municipal.

« Le CAUE : un partenaire pour les communes » dans le cadre de notre Assemblée Générale le 29 avril 2014 à Déols

Le CAUE accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement, quelle qu'en soit la nature, la complexité ou la taille.

Pour cela il agit soit par la réalisation d'études préalables, sans pour autant faire de maîtrise d'oeuvre, soit par la participation à différentes commissions ou groupes de travail ou par la production de documents d'information et de sensibilisation.

Le CAUE s'est également efforcé de créer un réseau de partenaires extérieurs afin de rassembler le maximum de compétences pour répondre au mieux aux attentes des communes.

Au cours de cette réunion, plusieurs interventions ont illustré la façon dont se concrétisent ces conseils auprès des communes.

« L'élu municipal : les clés pour comprendre, les pièges à éviter » le 7 octobre 2014 à Chasseneuil

Cette réunion avait pour objectif de comprendre l'organisation de la municipalité et le partage des compétences entre le maire et le conseil municipal mais aussi de mieux cerner l'exercice quotidien du mandat municipal pour mieux appréhender les décisions à prendre.

FORMATION ENERGIE ET PATRIMOINE

En partenariat avec le CAUE du Loiret, une formation sur le thème « Energie et Patrimoine » a été organisée en 2014 avec une session de deux jours dans l'Indre puis une autre dans le Loiret.

Dans un contexte de limitation de consommation des espaces naturels et de productions agricoles, la réutilisation du bâti existant, son adaptation aux modes de vie actuels en utilisant techniques et matériaux plus économes et durables consistent en un véritable défi.

Les sites étudiés dans l'Indre étaient :
- Palluau-sur-Indre comme exemple d'un bâti et d'un parcellaire ancien
- La cité de Beaulieu à Châteauroux, témoin des caractéristiques du patrimoine lié à la reconstruction.

Dans le cadre de cette action, le CAUE a organisé une conférence animée par Gilles Séraphin, Architecte du Patrimoine et Archéologue du bâti, professeur associé à l'École de Chaillot.

CAUE du Loiret

Formation Énergie et patrimoine PROGRAMME

Énergie et patrimoine

6 et 7 novembre 2014 dans l'**Indre**, *Palluau-sur-Indre et Châteauroux*
11 et 12 décembre 2014 dans le **Loiret**, *Sully-sur-Loire et Orléans*

Cette formation qui associait visites de terrains, ateliers, échanges avec les élus, interventions d'experts et conférences, s'adressait aux professionnels du cadre de vie : maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre ainsi que conseillers (CAUE, EIE, PNR...) et services des collectivités et de l'État.

Elle s'inscrivait dans la continuité des programmes « Energie et patrimoine » initiés par les CAUE (Loiret, Indre, Lot, Gers, Aude) entre 2007 et 2010.

COMMISSION D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE

Le Directeur du CAUE siège à la Commission d'Urbanisme créée par la CAC.

COMMISSION DES SITES

Alexandre MARTIN siège à la Commission des Sites en qualité de personne qualifiée dans la formation « Sites et Paysages ».

OPERATION « HAMEAUX REMARQUABLES » AVEC LE PAYS DE LA-CHÂTRE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Depuis 2013, une opération expérimentale a été engagée à l'échelle du Pays de La Châtre sur la préservation du patrimoine bâti traditionnel et le paysage. Des étudiants en Master « Valorisation du Patrimoine » de la faculté de Limoges travaillent sur ce projet.

Pour la deuxième année consécutive, le CAUE accompagne, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, les projets des étudiants. Plusieurs journées de rencontre sur site ont eu lieu en 2014 avec les élus, les habitants et les étudiants. Les étudiants ont également présenté leurs travaux à la population des différents sites concernés.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE

La CAC a souhaité officialiser un partenariat avec le CAUE par le biais d'une convention dans le cadre du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). A l'instar des deux précédents programmes (2002-2007 et 2007-2012), le PLH 2013-2018 réaffirme dans ses orientations la mise en oeuvre d'une stratégie foncière et la préparation des opérations d'habitat. La CAC insiste sur la nécessité d'accompagner techniquement les communes, tant dans leurs projets d'habitat et d'urbanismation que dans la mise en place d'une politique foncière et de développer une offre de logements prenant en compte les principes du développement durable (qualité du bâti, urbanisation raisonnée, gestion des réseaux, maîtrise des énergies....).

Alexandre MARTIN participe donc aux comités techniques et de pilotage. Le CAUE étudie la faisabilité des différentes opérations programmées sur le territoire de la CAC et contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de logements et de la qualité de l'urbanisation.

CONVENTION AVEC L'OPHAC DE L'INDRE

Une convention de partenariat avec l'OPHAC 36 a été passée sur trois ans (2012-2013-2014) pour des missions d'assistance, d'éducation et de sensibilisation du public à l'architecture notamment dans le cadre du Plan National de Renouvellement Urbain.
Alexandre MARTIN siège au conseil d'administration de l'OPHAC en qualité d'architecte représentant le CAUE.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE CHATEAUROUX

Une convention a été passée avec la ville de Châteauroux pour les projets d'aménagement de lotissements communaux (mise en place de cahiers des charges pour les futurs lotissements) et une assistance en matière de conseil auprès des acquéreurs.

REPORTAGES FRANCE 3

Les reportages avec France 3 se sont prolongés. En 2014, le CAUE a participé à la réalisation d'un reportage sur la commune de Sainte-Sévère-sur-Indre.
La trame de ce reportage reposait sur le parallèle entre l'ambiance du film *«Jour de fête»* de Jacques Tati et la vie actuelle de la commune.

PARTENARIAT D'ÉTUDES

RENCONTRE DEPARTEMENTALE « ARCHITECTURE ET COLLECTIVITES »

Organisé à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Région Centre, ce premier rendez-vous avait pour vocation d'initier un cycle de rencontres annuelles dans les six départements de la Région.

Cette première rencontre au niveau national, qui s'est déroulée le 24 octobre dans les locaux de la nouvelle école d'ingénieurs implantée sur le site des anciennes usines Balsan, visait à entamer le dialogue entre les architectes et les élus des communes de l'Indre autour du thème « Architecture et collectivités : commande publique et qualité architecturale ».

Lors de cette conférence, Alexandre MARTIN a abordé, avec d'autres partenaires, la commande publique et le code des marchés publics.

RENCONTRE « OBJECTIF ZERO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES »

Alexandre MARTIN est intervenu dans le cadre des rencontres « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages de l'Indre » organisées par le CPIE de Brenne et Indre Nature le 10 décembre 2014 à Déols.
Cette conférence avait pour but de dresser un bilan de l'action « Objectif zéro pesticide » engagée par 30 communes et 3 structures dans le département et de traiter d'un enjeu d'actualité : l'anticipation de la gestion écologique dans les nouveaux projets d'aménagement.
Alexandre MARTIN a présenté des exemples d'aménagements fonctionnels qui respectent leur environnement, par la recherche de solutions adaptées à chaque contexte communal, avec le souci d'une économie de moyens.

FOREPABE

Alexandre MARTIN siège au conseil d'administration de FOREPABE en qualité d'architecte et participe chaque année au jury de diplôme de sculpture.

CONVENTION AVEC LE PAYS CASTELROUSSIN

La convention a été reconduite avec le Pays Castelroussin-Val de l'Indre pour une assistance architecturale dans le cadre du SCOT, du PLU et de l'OCMAS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, Commerces et Services).

PARTENARIAT D'ÉTUDES

CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Alexandre MARTIN siège au COnseil De l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) en qualité d'architecte représentant le CAUE.

ADIL DE L'INDRE

Le Directeur du CAUE siège au conseil d'administration de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Il participe également au comité de pilotage de l'Observatoire de l'Habitat.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Le CAUE accueille régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :
- Jade LEGRIX, élève de 3ème
- Lora FRANCIETTE, élève de 3ème

PARTICIPATION A L'ELABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

Le CAUE est de plus en plus sollicité par les communes pour participer à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme :

- AVAP de Palluau-sur-Indre
- PLU de Chezelles
- SCOT du Pays de Valençay en Berry
- PLU de Ceaulmont
- PLU Sainte-Sévère-sur-Indre
- PLUi de Champagne Berrichonne

JURYS DE CONCOURS

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des personnes qualifiées dans de nombreux jurys de concours du département. Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'oeuvre ou le projet le plus adapté au programme défini par le maître d'ouvrage.

Il joue un rôle pédagogique auprès des autres membres du jury, souvent non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'oeuvre.

Les concours pour l'année 2014 ont été les suivants :

- Pour l'OPHAC :
  - Logements à Le Poinçonnet
  - Site KSB à Châteauroux : 47 logements allée Sagan

- Forepabe :
  - Jury de diplôme en sculpture

- Commune de Le Poinçonnet :
  - Restructuration et extension de la mairie

Le CAUE accompagne certaines communes pour le choix de leur maître d'oeuvre - concepteur en dehors des procédures de concours :

- Sainte-Sévère-sur-Indre : Restructuration de la salle des fêtes pour l'accueil des activités périscolaires

- Palluau-sur-Indre : Restructuration de l'école

- Cluis : Restructuration de la salle des fêtes

PARTENARIAT D'ÉTUDES

CONVENTION AVEC LE PAYS DE VALENCAY EN BERRY

Une convention a été passée avec le Syndicat Mixte du Pays de Valençay pour une assistance architecturale et paysagère aux maîtres d'ouvrage publics et privés du Pays de Valençay.

Dans le cadre de cette convention, une fiche descriptive pour chacune des communes appartenant au Pays de Valençay est en cours de conception.

Elles ont pour objectif de faire un état des lieux des caractéristiques formant l'identité de chaque commune. Pour cela elles se reposent sur les éléments urbains, architecturaux, patrimoniaux ou insolites recensés sur place mais aussi sur une comparaison avec des documents anciens (cartes postales, cadastre napoléonien).

Grâce à ce regard « extérieur », ces fiches permettent de faire redécouvrir aux élus et habitants le territoire sur lequel ils vivent, à travers des détails auxquels ils ne font plus attention ou au travers d'un angle de vue différent sur leur environnement quotidien.

Ces fiches serviront également d'outil de travail et d'analyse aux élus pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et dans le cadre du SCOT en cours.

Exemples de comparaisons entre vues anciennes et actuelles

Exemples d'éléments architecturaux, patrimoniaux, particuliers relevés dans le cadre de ce travail d'inventaire.

Exemples d'éléments architecturaux, patrimoniaux, particuliers relevés dans le cadre de ce travail d'inventaire.

FICHES POUR LE PAYS DE VALENCAY EN BERRY

Exemples de comparaisons entre ancien et nouveau cadastre